

Condat sur Trincou

Dordogne

Bulletin municipal
Juillet 2015

Périgord Vert

Dieu tricéphale gaulois : Cernunnos

(2e siècle après.Jésus-Christ) Calcaire, 40 cm de haut,
collection Musée d'Aquitaine Bordeaux



Découverte vers 1859 à Condat-sur-Trincou sur les terres de St Laurent de Gogabaud cette représentation d'un dieu tricéphale de type gaulois, mais d'époque romaine, est identifiée à Jupiter. Sa face s'accompagne de deux plus petites faces situées sur les côtés.

La tête principale rappelle celle de Cernunnos car elle comprend au sommet deux évidements profonds distants de 4 cm pour l'insertion de cornes aujourd'hui disparues. En effet, Cernunnos est un dieu à ramures de cerf, et c'est ainsi qu'on appelle par extension tous les dieux cornus.

Le dieu porte le *sagum*, vêtement gaulois rattaché à l'épaule au moyen d'une fibule (l'ancêtre de nos épingles à nourrice). Il a un bracelet plat passé en haut du bras droit, ainsi qu'un [torque](#) au cou, gros collier ouvert, ici torsadé.

On peut supposer qu'il est un symbole très ancien tout droit sorti des croyances celtiques.

Il peut représenter trois états différents de l'être, comme le sommeil, le rêve et la veille, ou le passage à travers les trois mondes de la cosmologie celtique (ciel, air et terre). La triplicité peut aussi signifier le passé, le présent et l'avenir.

Condat possède plusieurs traces d'occupation gauloise: le dolmen (grès ferrugineux) et le menhir (calcaire) de Fourêt, pouvant dater de 2200 à 5000 ans avant JC.

Moins connus, une statue d'un Dieu tricéphale, ainsi qu'une sculpture antique nommée la « Dame au Catogan ».

La Dame au Catogan (calcaire à rudiste)

Exposée au musée VESUNNA de Périgueux

Trouvée en 1939 dans le jardin de l'ancien château,

il peut s'agir de la tête d'une déesse mère, datant de la fin de l'occupation romaine: peut-être une copie d'un modèle du 1er siècle.



Sommaire

Mot du Maire	
Etat civil	p. 1
Elections— Commissions communales	p. 2
Plantation du Pin communal	p. 3
Syndicats intercommunaux	p.4
Commissions communale des Impôts directs	p. 5
Budget Fonctionnement 2013/2014	p. 6
Budget subventions accordées 2013	p. 7
Budget subventions accordées 2014	p. 8
Budget Investissement 2013/2014	p. 9
Budget « Participations »	p. 10
Réparations ponts de Valade et Fourêt	p. 11
Aire de jeux Valade — Achat terrain de Roc	p. 12
Travaux aménagements carrefour Bourg	p.13
Travaux divers — route des Vignes	p. 14
Urbanisme	p. 15 / 16
Repas des Aînés	p. 17 / 18
Arbre de Noël	p. 19 / 20
Pavoisement	p. 21
Ordre du jour N° 9	p. 22
Bleuet de France— Message UFAC	p. 23
Commémoration 18 juin	p. 24
Recensement — Nouveaux habitants	p. 25
Centre du Service National	p. 26 à 29
Elections départementales	p. 30
Info Santé (moustique)	p. 31
Téléthon — Moulin de La Croix	p. 32
Communauté de communes « DRONNE et BELLE »	p. 33 à 39
CIAS : VESTIMALIN	p. 40
« MARTINE SPECIALITES »	p. 41
Archives Mairie	p. 42 / 43
Ecole	p. 44 / 45

Directeur de Publication : François Thomas

Maire de Condat sur Trincou 24530

Rédaction: François Thomas, Nathalie Longiéras, Nicole Roussarie

Associations: les Présidents

Mot du Maire

L'édition de notre bulletin regroupera les années 2013 et 2014 : ceci est dû au renouvellement des Conseils municipaux, des Conseils départementaux et la mise en place de notre nouvelle Communauté de communes « DRONNE et BELLE ».

Vous trouverez dans ce journal les informations les plus importantes et en particulier la nouvelle organisation de notre territoire comprenant un organigramme complet qui vous permettra de faire connaissance avec les responsables et les compétences nouvelles.

La façon de mener nos actions a beaucoup changé. Il est évident qu'un fonctionnement qui passe de 9 à 31 communes demande un temps d'adaptation, à la fois pour appliquer les nouvelles dispositions, s'habituer aux nouveaux interlocuteurs et à une mentalité en pleine évolution.

Il faut trouver sa place... mais Condat est bien représenté dans toutes les commissions : les choses ne demandant qu'à s'améliorer au fil du temps !

Toutefois nous continuons à œuvrer pour la commune : réalisation de travaux d'investissement avec l'aide de l'état, du Département, et en complément, notre participation par autofinancement.

Pour le quotidien, nous devons faire face aux baisses de dotations de l'Etat qui s'élèvent à 14 000 € pour l'année 2015. C'est pour cette raison que nous avons été amenés à augmenter les taxes locales.

* Taxe **Foncier Bâti** passant de 8,62 à 8,84

* Taxe **Foncier Non Bâti** passant de 67,88 à 69,65

* **Taxe Habitation** passant de 12,72 à 13,05

Cette augmentation produira une recette de 5 000 €.

Une discussion est engagée au niveau communautaire sur la création de communes nouvelles qui seraient issues du regroupement de plusieurs communes ayant des frontières en commun.

Notre travail d'élus évolue et demande beaucoup d'investissement personnel si l'on veut être assidu pour rester au courant et poursuivre la bonne marche de notre territoire.

Je reste toujours disponible, ainsi que les membres du Conseil municipal, pour vous écouter : vous pouvez venir à la mairie vous renseigner.

Je vous souhaite une bonne lecture de notre bulletin et je remercie en particulier Nicole Roussarie qui s'est investie pour la réalisation de ce journal.

Le Maire : François THOMAS

Naissances



BURZI Jade	06.05.2013	Croix de Veyrat
VIGNES Angelin	17.07.2013	Roc
FARGES Jules	27.01.2014	Saint Laurent
GRIVET Timéo	12.05.2014	Valade
CORBEAU Rayann	10.06.2014	Le Bourg
BONNEAU Shanna	26.08.2014	Chassepoule
BONNEAU Lylou	26.08.2014	Chassepoule



Mariages



BRETON Christophe et VIGEOLAS-CHOURY Virginie	30.03.2013	le Bourg
RICHARD Alexandre et FRUHINSHOLZ Mariline	23.11.2013	le Bourg
LIVA Sébastien et YONNET Sandra	12.07.2014	Le Bourg
DELARUE Anne et LAFFERRIERE M-Christine	12.07.2014	Le Petit Champagnac
RAVISSOT Emmanuel et VIRLOUVET Sandra	09.05.2015	Le Bourg



Décès



BESSEMOULIN Marguerite	F	Les Vignes	20.08.2013	82 ans
BRUN Albert	M	Valade	15.10.2013	91 ans
MAZOUAUD Irène	F	Fourêt	13.11.2013	83 ans
PARCEILLER Marie Louise	F	Puy Blanc	17.11.2013	91 ans
DEBORD Bernard	M	Le Bourg	21.11.2013	68 ans
JUGE Josyane	F	Valade	26.04.2014	64 ans
MAYNARD Madeleine	F	le Bourg	04.11.2014	96 ans
HERNOT Ghislaine	F	St Crépin	19.11.2014	52 ans
BONNEFOND Yvonne	F	Puyfayol	01.02.2015	94 ans
MARTINET André	M	Valade	05.02.2015	82 ans
FAURE Renée Paulette	F	Castillères	20.04.2015	94 ans
FARGES Robert	M	Le Bourg	26.05.2015	82 ans
LAGARDE René	M	Les Cailloux	27.05.2015	81 ans
LACOTTE Jean Baptiste	M	les Jarthes	03.06.2015	84 ans
BOUSSARIE Julienne (dite Solange)	F	Roc	04 .07.2015	86 ans





ELECTIONS MUNICIPALES du 23 Mars 2014

Composition du Conseil Municipal :

THOMAS François	Maire
MILLARET Francis	1 ^{er} Adjoint
POUCANT Georges	2 ^{ème} Adjoint
FOUSSETTE Jean-Claude	3 ^{ème} Adjoint
GROS Sylvie	CM
MAZIERE Sylvain	CM
MAZET Yolande	CM
LAURENT Nathalie	CM
LAFON Christine	CM
CARLIER Véronique	CM
BORIE Alain	CM

Prochaines élections



6 et 13

Décembre

2015



Il faut s'inscrire à la Mairie.

Commissions Communales

Travaux de voirie :

Francis Millaret, Alain Borie, Georges Poucant, Jean-Claude Foussette

Travaux de bâtiments :

Nathalie Laurent, Francis Millaret, Yolande Mazet, Jean-Claude Foussette, Christine Lafon

Environnement :

Nathalie Laurent, Véronique Carlier, Christine Lafon, Alain Borie, Georges Poucant, Yolande Mazet

Finances:

François Thomas, Georges Poucant, Francis Millaret, Jean-Claude Foussette, Alain Borie

Ecole de Champagnac RP des 3 rivières :

François Thomas, Francis Millaret, Sylvain Mazière, Sylvie Gros

Ouverture des plis :

Sylvain Mazière, Nathalie Laurent, Georges Poucant, François Thomas, Francis Millaret

Attribution de délégation de fonctions, du Maire aux adjoints:

Francis Millaret : opérations de fonctionnement, d'entretien et d'investissements à réaliser sur les bâtiments communaux (salle des Fêtes, Mairie, hangar communal)

Georges Poucant : environnement et affichage des informations municipales

Jean Claude Foussette : gestion et entretien du cimetière



Plantation du pin des élus



Dimanche 6 juillet 2014 a eu lieu la traditionnelle plantation du « mai » des élus de la commune. La manifestation qui a réuni 130 personnes environ a été suivie d'un apéritif puis d'un buffet offert dans la salle des fêtes « Arsène Theil ».

Le Maire, François Thomas, a présenté la nouvelle équipe puis a évoqué les projets envisagés pour le nouveau mandat.

Il a ensuite donné les grandes lignes de l'organisation de la nouvelle Communauté de communes « DRONNE et BELLE ».

SYNDICATS INTERCOMMUNAUX : DELEGUES

Titulaires

Suppléants

Syndicat mixte de ramassage scolaire de Nontron (SMRS) (deux délégués titulaires, deux délégués suppléants) réunions vers 18h - 18h 30

Foussette J.Claude

Poucant Georges

Borie Alain

Mazet Yolande



Syndicat à vocation scolaire et sportive de Brantôme (SIVOSS gymnase) (deux délégués titulaires, 1 délégué suppléant) réunions vers 18 h - 18h 30

Gros Sylvie

Poucant Georges

Lafon Christine



Gymnase de Brantôme

Syndicat d'adduction d'eau potable de la Chapelle Faucher Cantillac (SIAEP) (deux délégués titulaires, deux délégués suppléants) Réunions le matin ou en début d'après midi

Thomas François

Millaret Francis

Mazière Sylvain

Borie Alain



Secteur d'énergies (SDE24) deux délégués titulaires, deux délégués suppléants) réunions le matin



Thomas François

Poucant Georges

Foussette Jean-Claude

Millaret Francis

Symage Dronne (deux délégués titulaires, deux délégués suppléants) Réunions vers 17h00- 17h30

POUCANT Georges

Borie Alain

Mazière Sylvain

Millaret Francis

SMCTOM de Nontron (1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant)

Réunions vers 18h 30

Millaret Francis

Mazière Sylvain

S.M.C.T.O.M. de NONTRON
Bois des Charrets
24300 St FRONT sur NIZONNE
Tél. : 05 53 56 20 52
Fax. : 05 53 56 01 99
e-mail : smctom.nontron@wanadoo.fr



Déchetterie Brantôme



Thomas François, délégué élu
Nathalie Longiéras, déléguée agent

CNAS : Comité National d'Action Sociale (pour le personnel des collectivités territoriales et de leurs établissements publics)



Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion des eaux du bassin Dronne

SMCTOM : Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères de Nontron

Le Directeur départemental des finances publiques de la Dordogne
Vu l'article 1650 du Code général des Impôts ;
Vu la liste de présentation établie par le Conseil municipal de la
commune de **CONDAT SUR TRINCOU**

DECIDE :

Sont nommés Commissaires de la commune de **CONDAT SUR TRINCOU**

Les contribuables désignés ci-après, pour la période comprise entre la date de la présente décision et la date d'expiration du mandat des membres du Conseil municipal.

COMMISSAIRES TITULAIRES	SUPPLEANTS
M MAZET André (propriétaire de bois)	M TARADE René (propriétaire de bois)
MME BONIS Isabelle	M BOUSSARIE Claude Bernard
MME BORIE Odile	MME MARTY Fabienne
M MORTESSAGNE Patrick	M HAUTIER Christian
MME FARGE Catherine	M BOURINET Marc
M NABOULET Bernard (demeurant à CHAMPAGNAC-DE BELAIR)	MME LACHAUD Nicole (demeurant à BRANTOME)

Cette décision sera notifiée, le plus tôt possible, à chacun des commissaires et suppléants, par le Maire de la commune de **CONDAT SUR TRINCOU**, président de la commission communale des Impôts directs.

DESTINATAIRES

Madame, Monsieur le Maire de **CONDAT SUR TRINCOU** ;
Madame, Monsieur le (la) Responsable du Service des Impôts des Particuliers
Madame la Responsable du Centre des Impôts foncier
Direction :FDL / Pilotage réseau des Particuliers

A Périgueux, le 10 juillet 2014

Le Directeur départemental des finances publiques



Gérard POGGIOLI

La Commission Communale des Impôts

Directs comprend sept membres :

le maire , président et six commissaires.

La CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- elle dresse, avec le représentant de l'administration fiscale, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux .
- elle détermine la surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants et participe à l'évaluation de propriétés bâties **FB**
- elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties **FNB**
- elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation **TH**

Les services fiscaux transmettent à la CCID les « listes 41 ».

Afin de mettre à jour les bases d'imposition des taxes locales, les services fiscaux opèrent un suivi permanent des changements relatifs aux propriétés bâties de chaque commune, qu'il s'agisse des constructions nouvelles, des démolitions, des additions de construction, des changements d'affectation voire des rénovations conséquentes.

La « liste 41 bâtie » recense tous les locaux de la commune pour lesquels un changement a été pris en compte par le centre des impôts fonciers depuis la précédente session de la CCID. Elle présente pour chacun d'entre eux l'évolution de son évaluation.

La fiscalité directe

Elle comprend principalement **quatre taxes** et des prélèvements de moindre importance.

- 1) la **Taxe d'Habitation**, payée par les particuliers
- 2) la **Taxe sur le Foncier Bâti**, payée par les propriétaires et les entreprises
- 3) la **Taxe sur le Foncier Non Bâti**, également payée par les propriétaires
- 4) la **Contribution Economique Territoriale**, acquittée par les entreprises, venant en substitution de la taxe professionnelle supprimée depuis 2010

BUDGET : FONCTIONNEMENT 2013

DEPENSES

Charges à caractère général (entretien, bâtiments, voirie, énergie,...)	69 564 €
Charges de personnel (salaires ,charges)	102 398 €
Autres charges de gestion(SIVOM ,incendie, école...)	118 169 €
Charges financières	2 447 €

TOTAL DEPENSES 292 578€

RECETTES

Impôts et taxes (taxes foncières, bâti et non bâti, taxe d'habitation)	209 501,34 €
Dotations (dotation de l'état)	90 714,00 €
Produits de gestion (loyer logement et location salle des fêtes)	7 900,00 €

TOTAL RECETTES 308 115,34€

BUDGET : fonctionnement 2014

Dépenses

Charges à caractère général (entretien bâtiments, voirie,énergie,...)	49 523,52 €
Charges de personnel (salaires ,charges)	90 925,48 €
Autres charges de gestion(SIVOM ,incendie, école...)	114 191,89 €
Charges financières	2 070,79 €

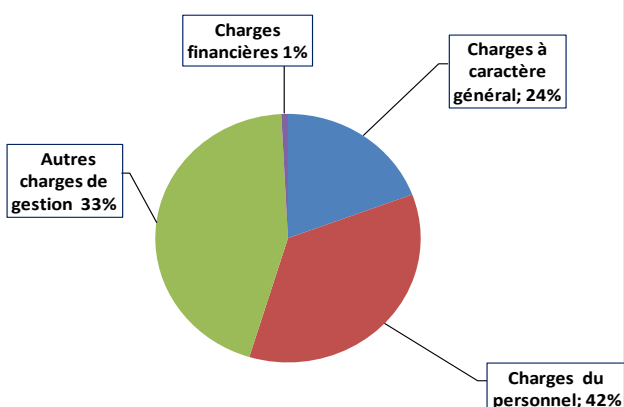
TOTAL DEPENSES 256 711,68 €

Recettes

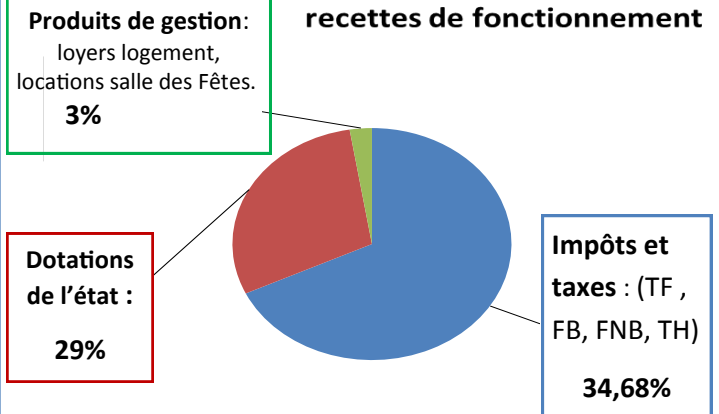
Impôts et taxes (taxes foncières, bâti et non bâti, taxes d'habitation)	206 035,53 €
Dotations (dotation de l'état)	88 096,26 €
Produits de gestion (loyer logement et salle des fêtes)	8 780,00 €

TOTAL RECETTES 302 911,79 €

dépenses fonctionnement



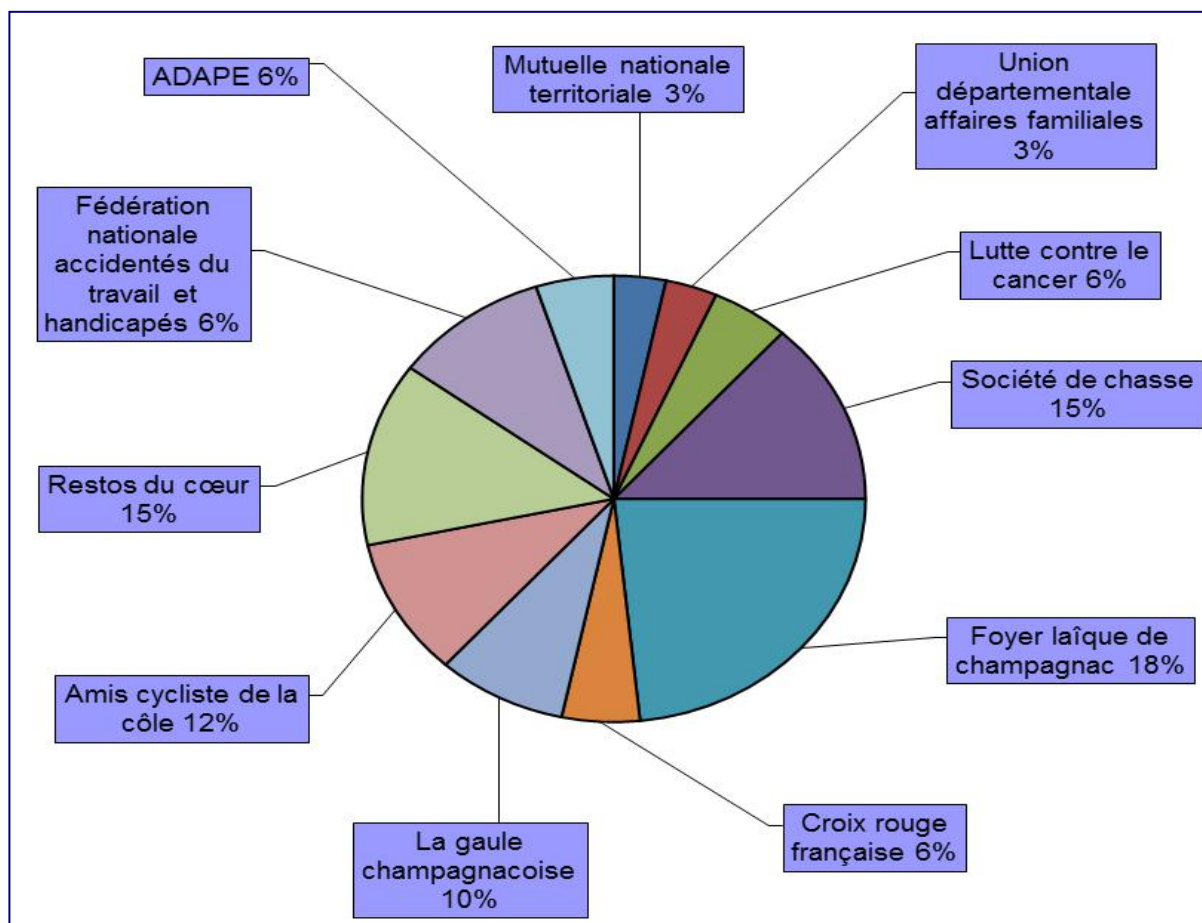
recettes de fonctionnement



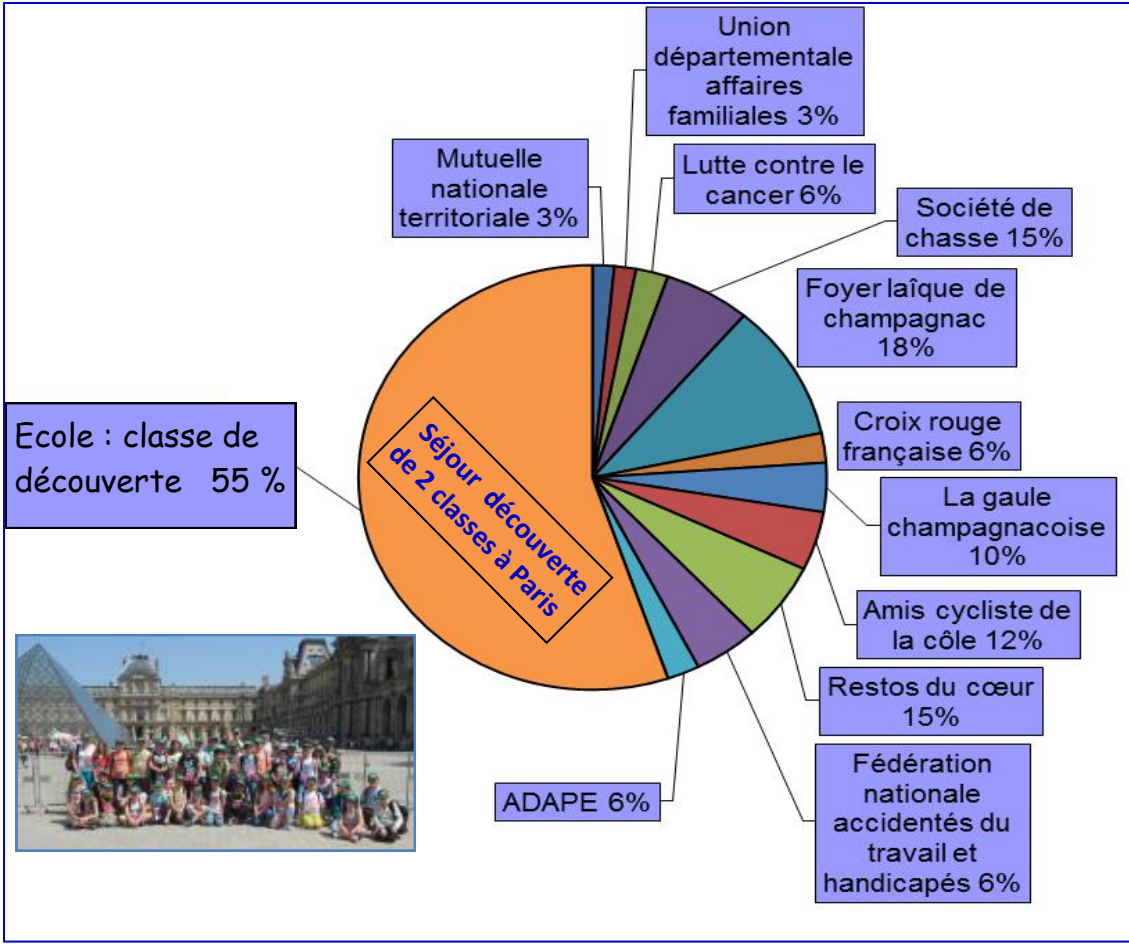
2013: SUBVENTIONS accordées par la commune

MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE	20 €
UNION DEPARTEMENTALE AFFAIRES FAMILIALES	20 €
LUTTE CONTRE LE CANCER	30 €
SOCIETE DE CHASSE	80 €
FOYER RURAL LAIQUE DE CHAMPAGNAC	140 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	30 €
LA GAULE CHAMPAGNACOISE	50 €
AMIS CYCLISTE DE LA COLE	60 €
RESTOS DU CŒUR	80 €
FEDERATION NATIONALE ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES	60 €
ADPAPE (Asso départementale pupilles, anciens pupilles ETAT)	30 €

TOTAL **600€**



2014: Subventions accordées par la Commune



SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2014

MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE	20 €
UNION DEPARTEMENTALE AFFAIRES FAMILIALES	20 €
LUTTE CONTRE LE CANCER	30 €
SOCIETE DE CHASSE	80 €
FOYER RURAL LAIQUE DE CHAMPAGNAC	140 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	30 €
LA GAULE CHAMPAGNACOISE	50 €
AMIS CYCLISTE DE LA COLE	60 €
RESTOS DU CŒUR	80 €
FEDERATION NATIONALE ACCIDENTES DU TRAVAIL ET HANDICAPES	60 €
ADPAPE (Asso départementale pupilles, anciens pupilles ETAT)	30 €
CLASSE DE DECOUVERTE	740€



TOTAL

1340€



Investissement 2013

Dépenses

Équipements (route des Vignes, mur de Valade, pont de Fouret ,,,)	97 145,07 €
Remboursement capital d'emprunt	13 661,17 €
TOTAL Dépenses	110 806,24€

Recettes

Dotations	26 063,00 €
Excédent de fonctionnement	24 687,46 €
TOTAL recettes	50 750,46€

Investissement 2014

Dépenses

Equipements (frais étude salles des Fêtes)	5 279,33 €
Remboursement capital d'emprunt	14 037,16 €
TOTAL Dépenses	19 316,49€

Recettes

Dotations	2 339,00 €
Excédent de fonctionnement	30 785,00 €
Subventions sur travaux réalisés en 2013	31 672,00 €
TOTAL Recettes	64 796,00€



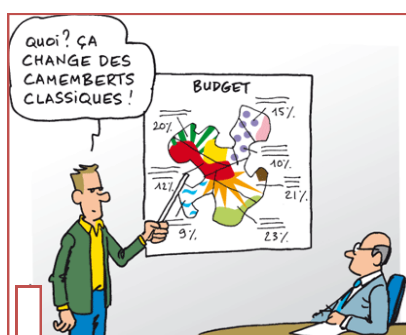
Les dépenses d'investissement sont financées :

- d'une part par les subventions **DETR** (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) et les **CO** : contrats d'objectifs (subventions du Conseil Départemental)
- d'autre part par l'auto-financement, résultant de la différence des dépenses et des recettes de fonctionnement ;

sachant que les subventions ne sont versées qu'après la réception des travaux.

Ce qui explique les résultats RECETTES/DEPENSES sur une année civile.

Pour toutes explications supplémentaires, vous pouvez vous adresser au Maire, François THOMAS.



PARTICIPATIONS 2013

EUROS

CANTINE CHAMPAGNAC	16 379,00
FONCTIONNEMENT ECOLE DE CHAMPAGNAC	21 183,09
PROTECTION INCENDIE	12 382,00
SIVOM	12 727,43
TRANSPORT SCOLAIRE CHAMPAGNAC	5 028,26
SALLE MODULABLE(Gymnase)	4 709,59
TRANSPORT SCOLAIRE BRANTOME	1 647,50
ATD(Agence technique départementale)	954,00
TRANSPORT SCOLAIRE NONTRON	360,00
SPA (société protectrice des animaux)	204,54
UNIONS DES MAIRES	150,00
ESPACE ECONOMIE EMPLOI	239,04
ADIL 24	50,00



**Champagnac
Brantôme
Nontron**



**Salle modulable
Gymnase**

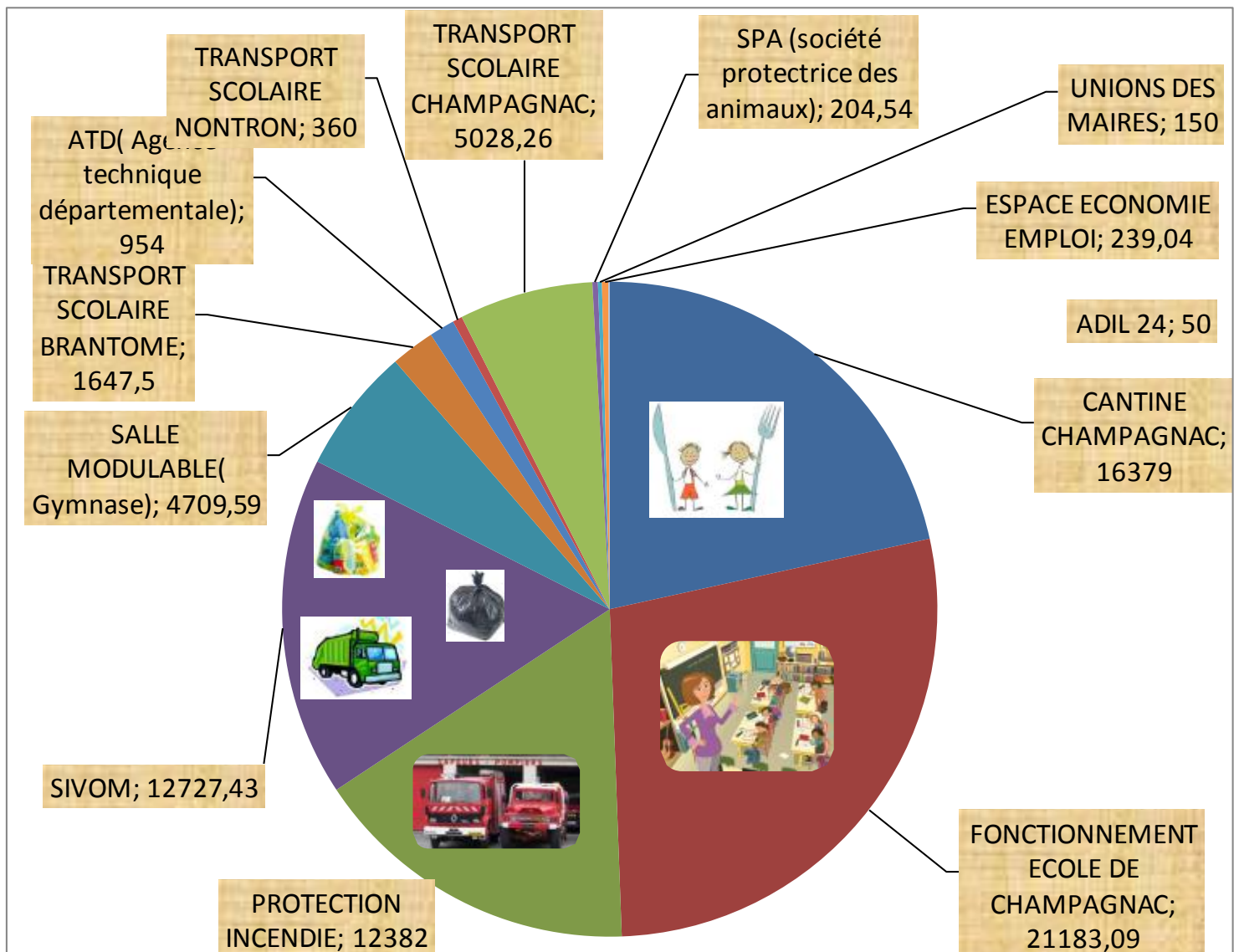
TOTAL

76 014,50

PARTICIPATIONS 2014

GLOBALISE

85 613,40



Réparations des ponts de Valade et de Fourêt



Travaux réalisés par l'entreprise Martinot	
Montant des travaux	12 999.32
Subvention du Conseil Général (Contrat Objectif)	- 4 000.00

Coût réel de l'opération	8 999.32



L'emprise du pont n'ayant pas souffert, la remise en place du parapet a été effectuée comme prévu. De plus, une buse a été installée pour faciliter l'écoulement des eaux directement dans le Trincou.



Aire de jeux Valade



Sur une des photos vous apercevez 2 tables mais il n'y en plus qu'une seule.....
Disparition mystérieuse!

Aménagement aire de jeux à Valade

(Réalisé par l'entreprise Martinot)

Montant des travaux 1 688.27

Jeux 3 513.85

Coût total 5 202.12 €



Achat de terrain à Roc

A l'occasion de l'aménagement de l'arrêt de bus de Roc, le maire avait demandé à Melle Claire Branchat s'il était possible d'acheter son terrain se trouvant derrière le hangar communal.

Après approbation du Conseil municipal, les différentes démarches ont abouti à l'acquisition par la commune. L'aménagement est à l'étude et sera réalisé au cours de l'année.



Coût : 1 500.00 €

Travaux: aménagements, évacuations des eaux



Carrefour route Champagnac, Villars, La Chapelle: voie communale 201

(Entreprise Bonnefond)

Montant des travaux	18 814.04
<u>Subvention Conseil Général</u>	- 8 554.00
<u>(contrat objectif)</u>	
Coût réel de l'opération	10 260.04€



Travaux divers



Ecusson mairie

Entreprise « Esprit de Forge »

Coût : 995.07 €



Aménagement d'un emplacement « poubelles » Chemin du Bourdeau, route de Brantôme



Route des Vignes (Réalisée par l'entreprise Bonnefond)

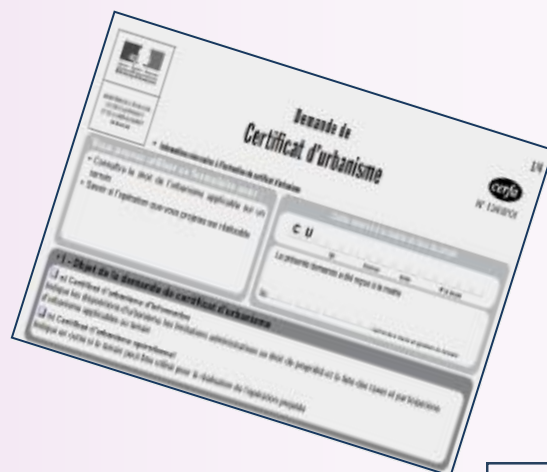
Montant des travaux	57 162.82 €
Subvention Conseil Général (contrat d'objectif)	- 19 118.00 €
Coût réel de l'opération	38 044.82 €



BRACHET Clément	Le Redon	Piscine
ROBY Christophe	Moulin de Valade	Couleur menuiseries, Création ouverture, Toiture
JARRY Christophe	Valade	Abri de jardin
BURGUET Francis (Next génération)	La Besse	Panneaux photovoltaïques
CHAUVEROUX Stéphane	Roc	Vélux
COUGET Roger	Valade	Toiture
SELARL KERSUAL DEFARS	Le Bourdeau	Division parcellaire
POUCANT Georges	La Croix du Péage	Abri de jardin
JARRY Rémy (Conseil éco Génération)	Champelonniers	Système photovoltaïque
RONDELEUX DUPUY Sylvie	Grand Roc	Agrandissement ouverture
CHARENTON Jean Luc	Le Bourg	Agrandissement et création ouverture
BEN-HAMOU KERMEL Rebecca	Le Bourg	Toiture
« MARTINE SPECIALITES »	Valade	Clôture et portails coulissants
BONNETEAU Loïc (géomètre)	La Besse	Division parcellaire
BRIERE Richard	Valade	Clôture
DA FONSECA AGUIAR Paulo	Le Bourg	Réfection toiture
« MARTINE SPECIALITES »	Valade	Salle pour tanks à lait
SCI La GRANGE	Valade	Muret

Demandes de certificats d'urbanisme

GIROUX	Moulin de Valade
POUYADE Claude	Chassepoule
Me Massoubre	Le Bourg
NICOLAS David et COLLART Lydia	Pré du lac
Me Massoubre	Le Chariaud
Me Massoubre	Valade
Me Massoubre	Roc
Me Dubuisson	Grand Roc
Chatenoud Georges (géomètre)	Pagnac
Chatenoud Georges	Valade
Me Parisien Denis	Valade



Demandes de permis de construire



MANDIN Christophe GIRES Julie	Valade	Maison individuelle
DAUGREILH Olivier	la Donie	Camping à la ferme
CHARENTON Jean Luc	le Bourg	Photovoltaïques
BONGRAIN Nathalie	le Maine	Aménagements et abri de jardin
Martine spécialités	Valade	Modification surfaces
BONNEAU Xavier	Chassepoule	Maison individuelle
DUTEIL Josette	les Castillères	Aménagement d'une grange
AMBLARD David et DESPORT Séverine (Maisons ECG) Le Bourdeau		Maison individuelle
NICOLAS David COLLART Lydia	Pré du Lac	Maison individuelle
FIGUEIREDO DE AGUIAR Manuel	Le Maine	Aménagements
MORGE Emmanuel BOULANGER Martine	Pagnac	Maison Individuelle
Commune de CONDAT le Bourg	Agrandissement et mise aux normes de la cuisine de la Salle des Fêtes	
RAYNAUD Emmanuel	Croix de la Tuile	Garage
CHANCEAU Mickaël	La Besse	Maison individuelle
LAGARDE Frédéric	La Besse	Maison individuelle



La déclaration préalable désigne une formalité administrative réalisée avant l'accomplissement de travaux et permettant de vérifier que le projet respecte bien les règles d'urbanisme prévues par la loi ou la réglementation.



Portail



Toiture



Piscine



Extension



Fenêtre



Fermeture
balcon



Appenti



Veranda



Abri jardin



Cloture



Panneaux
solaires



Préau



Façade



Changement
destination



Velux



Serre



Porte



Terrasse

2 cas à prendre en considération

- 1) En dehors des secteurs sauvegardés ou protégés
- 2) Dans des secteurs sauvegardés ou protégés

Repas des Aînés 2014



Kir
Velouté printanier
Assiette de région sauce Henri IV
Trou du Merle
Filet de bœuf sauce aux truffes
Pommes forestières
Salade, Fromages
Mignardises
Café, Coupe de Champagne



Les plus âgés de l'assistance honorés :
Jeanne Gayet et Raymond Tarade (91 ans)
auprès du maire actuel, François Thomas et
le maire honoraire, René Tarade.

Le cuisinier Guy Dumas secondé
par les conseillers les plus jeunes
et les employés municipaux.



Comme chaque année en début de printemps, le conseil municipal prépare le traditionnel repas des Aînés: choix de la date et du menu avec le Chef cuisinier, des couleurs et décorations en harmonie avec le menu papier, suivis des achats nécessaires au bon déroulement .

Dimanche 6 avril

Les conversations vont bon train, on prend des nouvelles des uns et des autres , on évoque les absents, des souvenirs parfois lointains s'échangent entre « anciens » et jeunes retraités.... Les sourires semblent montrer que la journée a été agréable!



Comité des Fêtes
« Les petites mains » de l'atelier du mardi
qui tout au long de l'année ont peint tasses
et soucoupes offertes à chaque participant
au repas. MERCI...



Merci à l'ami fidèle,
Lucien Lebeurier,
qui a organisé une tombola dont le
bénéfice a été offert
à la caisse des écoles .
En jeu, ses dessins et
poèmes toujours
nombreux et variés.



Repas des Aînés

12 avril 2015

Profitez bien

de cette journée printanière

Vin blanc

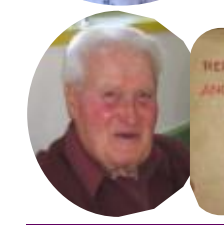
Apéritif
Soupe campagnarde
Foie gras de canard
Trou du Merle
Magret sauce aux truffes
Pommes de terre- cèpes
Salade, duo de fromages
Dessert aux 3 chocolats
Coupe de Champagne
Café

Vin rouge



Mr Lebeurrier, toujours plein d'imagination a renouvelé l'opération

« Loto pour l'école » qui a permis de récolter une somme pour les enfants et à certain(e)s de repartir avec des contes illustrés par lui-même ! Félicitations pour son dynamisme qui ne faiblit pas!



92 ans! Ce sont les aînés des Aînés, fidèles au poste comme l'an passé, à qui le maire rend hommage: Jeanne Gayet et Raymond Tarade.

Comité des Fêtes



Effectivement, journée printanière pour le repas 2015 qui a réuni 82 personnes venues déguster le repas savoureux préparé par Guy Dumas, servi par l'équipe habituelle des plus jeunes. Chaque année de nouveaux venus sont invités à venir partager ces moments de convivialité entre citoyens de la même commune, contents de se retrouver.

Agréable surprise à chaque fois, grâce à l'habileté et les bonnes idées des « dames du mardi » qui s'ingénient à offrir un cadeau original à chacun! Cette année, pour les dames un cahier joliment recouvert de tissu, pour les hommes un verre rempli de bons chocolats. Merci au comité des Fêtes et félicitations à toutes pour leur persévérance et dévouement qui permet d'avoir ce cadeau si agréable à recevoir!



Merci aux parents
de communiquer
les noms et l'âge
des enfants
au Père Noël
de la mairie !

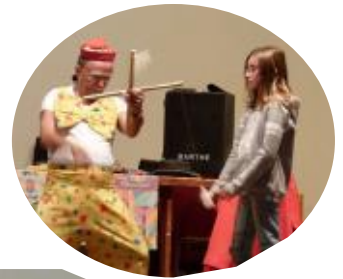
Noël
2013



Pirouette, artiste à Champagnac de Bélair a proposé son spectacle (offert par le Comité des fêtes) à 64 enfants de 0 à 11 ans à la salle des fêtes « Arsène Theil » de Condat.

La venue du Père Noël, la distribution des cadeaux offerts par la Municipalité et le goûter qui s'en est suivi a permis aux enfants, parents, et même grands-parents de se retrouver pour un petit avant goût de fêtes.

Nous remercions « MARTINE SPECIALITES » pour les bonnes galettes !



Cette année 72 enfants de la commune de 0 à 11 ans ont été convoqués pour assister à l'arbre de Noël de la municipalité dans la salle « Arsène Theil ».

Participation active et enthousiaste des enfants (cris, sourires, rires, applaudissements) autour du spectacle offert par le Comité des Fêtes, animé par le clown GIGI.

Les galettes étaient délicieuses: merci à « Martine Spécialités »



BUREAU DU CABINET
Pôle Représentation de l'Etat

Dossier suivi par Mme Françoise AYRE

☎ 05.53.02.24.13

✉ 05.53.02.24.34

francoise.ayre@dordogne.gouv.fr

Périgueux, le 29 avril 2015

LE PREFET DE LA DORDOGNE

A

Mesdames et Messieurs les Maires
(En communication à Mesdames
et Monsieur les Sous-préfets)

OBJET : Pavoisement des édifices publics.

J'ai l'honneur de vous informer que les édifices publics devront être pavoisés aux couleurs nationales, les jours suivants :

- **vendredi 8 mai 2015**, 70ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 ;
- **samedi 9 mai 2015**, Journée de l'Europe, anniversaire de la déclaration de Robert Schuman du 9 mai 1950 ;
- **dimanche 10 mai 2015**, Commémoration en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage ;
- **lundi 11 mai 2015**, fête du patriotisme et Fête de Jeanne d'Arc.

Le 9 mai, les édifices publics devront en outre porter les couleurs de l'Union Européenne.

Je vous demande de veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à ces emblèmes.

Je vous serais obligé de bien vouloir donner au personnel placé sous votre autorité toutes directives à ce sujet.

Pour le préfet, et par délégation,
Le chef du bureau du Cabinet,

Signé : Franck MALAUSSENA



ORDRE DU JOUR n° 9

OFFICIERS, SOUS-OFFICIERS, CAPORAUX ET SOLDATS DE LA PREMIERE ARMEE FRANCAISE

Le jour de la Victoire est arrivé.

A BERLIN, j'ai la fierté de signer au nom de la France, en votre nom, l'acte solennel de capitulation de l'Allemagne. Dignes de la confiance de notre Chef Suprême le Général de GAULLE, Libérateur de notre Pays, vous avez par vos efforts, votre ferveur, votre héroïsme, rendu à la Patrie son rang et sa grandeur. Fraternellement unis aux soldats de la Résistance, côte à côte avec nos camarades alliés, vous avez taillé en pièces l'ennemi partout où vous l'avez rencontré. Vos Drapeaux flottent au cœur de l'Allemagne. Vos victoires marquent les étapes de la Résurrection Française. De toute mon âme je vous dis ma gratitude. Vous avez droit à la fierté de vous-mêmes comme à celle de vos exploits. Gardons pieusement la Mémoire de nos Morts. Généreux compagnons tombés au Champ d'Honneur, ils ont rejoint dans le sacrifice et la gloire pour la Rédemption de la France, nos fusillés et nos martyrs. Célébrons votre Victoire : Victoire de Mai, Victoire radieuse de printemps, qui redonne à notre FRANCE la Jeunesse, la Force et l'Espoir.

SOLDATS VAINQUEURS, vos enfants apprendront la nouvelle épopée que vous doit la Patrie.



BERLIN, le 9 mai 1945

Le Général d'Armée DE LATTRE DE TASSIGNY Commandant en chef la 1^{re} Armée Française

J. DE LATTRE.



Le 7 mai 1945, à 2h41, un premier acte de capitulation allemande est signé à Reims. Les combats doivent cesser à 23h01, le 8 mai, heure française. La nouvelle n'est communiquée officiellement en France que le lendemain. Le 8 mai, à 15h00, les cloches de toutes les églises françaises sonnent donc officiellement la fin de la guerre tandis que le général de Gaulle en fait l'annonce radiophonique. « La guerre est gagnée. Voici la victoire. C'est la victoire des Nations Unies et c'est la victoire de la France », déclare le général de Gaulle dans un message radiophonique. Entouré par la foule, il va se recueillir ensuite sur la tombe du soldat inconnu, à l'Arc de Triomphe. La population laisse éclater sa joie. Le 8 mai après-midi et le 9 mai sont déclarés exceptionnellement fériés. La foule envahit les rues, entonnant la Marseillaise et des chants patriotiques.



SERVICES DÉCONCENTRÉS DE L'ÉTAT
AUPRÈS DU PRÉFET

SERVICE DÉPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE
DE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE
GUERRE
CITE ADMINISTRATIVE - CS30251
24052 PERIGUEUX CEDEX
TEL. : 05-53-53-46-21
FAX : 05-53-35-15-64

DOSSIER SUIVI PAR MME LEYMARIE

Périgueux, le **20 AVR. 2015**

Le Préfet de la Dordogne

A

Mesdames et Messieurs les Maires
(en communication à Mesdames et
Monsieur les sous-préfets)



le Bleuet de France



ONAC
Mémoire et solidarité

OBJET : campagne de l'œuvre Nationale du **Bleuet de France** du 4 au 10 mai 2015

En application de l'avis relatif au calendrier fixant la liste des journées nationales d'appel à la générosité publique pour 2015, l'exclusivité des collectes sur la voie publique sera consacrée au **Bleuet de France**, fleur nationale du souvenir des morts pour la France et des combattants, à l'occasion de la période du 4 au 10 mai 2015.

Je vous saurais gré de prendre toutes dispositions nécessaires pour que toutes les personnes habilitées à solliciter le public dans votre commune (membres d'associations d'anciens combattants et victimes de guerre en priorité, enfants des écoles, autres bénévoles associatifs) soient appelées à participer à cette collecte dont le produit est destiné à l'action sociale individuelle et collective en faveur des plus dignes d'intérêt de nos victimes de guerre et à des initiatives de mémoire et je vous remercie de votre implication.

Les fonds recueillis, grâce à une mobilisation de tous les partenaires, sont centralisés par l'Agence Comptable Principale de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, et soumis au contrôle de la Cour des Comptes.

En France, malgré le contexte économique et social particulièrement tendu, plus de 1 400 000 € ont été collectés en 2014.



Message de l'UFAC du 8 mai 2015

L'UFAC souhaite que ce message soit lu par une jeune fille ou un jeune garçon. Il convient que la lectrice ou le lecteur ait non seulement lu le texte auparavant, mais aussi qu'il lui ait été explicité. Il appartient donc à toute instance éducative ou associative contactant la future lectrice ou le futur lecteur, d'assurer cette information au travers, entre autres, de témoignages.

La France célèbre aujourd'hui le 70^e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945 qui mettait fin, sur notre continent, à la seconde guerre mondiale.

Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait sans condition ; c'était la victoire totale mais aussi l'heure des tristes bilans et des terribles statistiques : près de 50 millions de victimes militaires et civiles dont 10 millions avaient péri dans les camps d'extermination et de concentration : l'horreur en était révélée au monde.

Le 8 mai 1945 à Berlin, le général d'armée de Lattre de Tassigny, commandant en chef de la première armée française, signait, pour la France, l'acte solennel de reddition.

Pour la France, cette victoire du 8 mai 1945 marquait le terme de ses souffrances, le retour de son prestige, le triomphe de ses idéaux. Occupée, meurtrie, pillée, la France avait vu nombre de ses fils déportés, emprisonnés, torturés, abattus. La victoire dissipait son cauchemar. Par l'héroïsme de la résistance et de son armée victorieuse aux côtés de ses alliés, la France prouvait au monde qu'elle n'avait rien perdu de sa grandeur. La victoire la retrouvait fidèle à ses traditions séculaires pour la sauvegarde de la liberté et de la dignité humaine.

C'était également le triomphe des forces française libres, celui de la deuxième division blindée du général Leclerc qui avaient, avec la participation de la résistance, libéré Paris puis accompli le serment de Koufra du 2 mars 1941 en faisant flotter le drapeau français sur la cathédrale de Strasbourg avant de terminer leur épopée à Berchtesgaden.

En ce 70^e anniversaire, honorons la mémoire de tous nos morts : soldats, aviateurs, marins, résistants, déportés, fusillés, massacrés, prisonniers, pour leur courage, leur esprit de sacrifice, leur sens du devoir et leur engagement.

En ce jour de recueillement, l'union française des associations de combattants et de victimes de guerre (UFAC) tient à rappeler l'hommage que leur rendit le Général de Gaulle qui déclara, évoquant leur sacrifice : « En rendant le dernier soupir, vous avez dit "Vive la France" ! Dormez en paix, la France vivra, parce que vous avez su mourir pour elle ».

Vive la République !

Vive la France !





Jeudi 18 juin 2015

Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Message de Jean-Marc Todeschini, Secrétaire d'Etat chargé des Anciens combattants et de la Mémoire.

Le 18 juin 1940, depuis Londres, le général de Gaulle appelait les Français à refuser la défaite et à poursuivre la guerre par tous les moyens disponibles, partout dans le monde. Refusant l'abaissement de la France, il déclarait :

« Quoi qu'il arrive, la flamme de la Résistance ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas ».

En cette journée nationale qui marque le 75^e anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940 et le 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale, nous rendons hommage au chef de la France Libre et à tous ceux qui l'ont rejoint pour défendre une certaine idée de la France et de la Liberté.

La Nation française rend hommage à ce précurseur, illustre visionnaire, que fut le général de Gaulle. Précurseur par les conceptions de stratégie militaire liées à l'emploi des blindés qu'il développa largement entre les deux guerres mondiales, qui lui valurent d'être nommé le 11 mai 1940 à la tête de la 4^e division cuirassée de réserve ; puis d'être appelé le 6 juin suivant, au poste ministériel de sous-secrétaire d'état à la guerre et à la défense nationale.

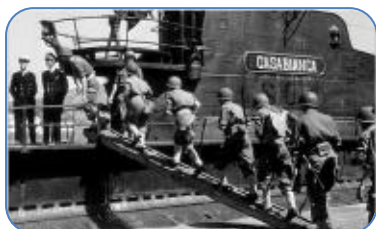
Illustre lorsqu'il appela les Français à poursuivre la lutte, créant la France Libre puis la France combattante et unissant ainsi autour de lui tous ceux, en France métropolitaine comme hors de l'hexagone, qui voulaient rendre à la France sa Liberté.

Visionnaire enfin en permettant à la France, après cinq années d'occupation et de combats, de siéger à la table des vainqueurs, retrouvant ainsi sa place pleine et entière dans le concert des nations.

La Nation française ne peut commémorer ce 18 juin sans rendre hommage également à toutes celles et tous ceux qui, refusant la facilité et l'avalissement, répondirent à l'appel et prirent les armes contre l'ennemi, qu'ils aient choisi de servir au sein des Forces Françaises Libres ou qu'ils aient préféré s'engager dans la voie de la Résistance. Les Français Libres venant de France, d'Afrique et d'ailleurs, légionnaires, tirailleurs, marsouins, marins et aviateurs, constituèrent une admirable cohorte de volontaires ayant en commun la croix de Lorraine.

Les Résistants de l'intérieur, de toutes convictions, de toutes conditions, choisirent de mener le combat sur le territoire national au sein des réseaux, des mouvements et des maquis.

Toutes ces femmes et tous ces hommes ont honoré la promesse du général de Gaulle. Celle du 18 juin 1940 de ne jamais éteindre la flamme de la Résistance. C'est à la lueur de cette flamme que nous devons, 75 ans après, continuer d'écrire l'histoire de notre pays, celle d'un pays libre et fraternel, celle d'une Nation profondément attachée à ses valeurs républicaines.



Le drapeau



L'hymne national



Le 14 juillet



La Marianne



Liberté Égalité Fraternité



Le coq

RECENSEMENT 16 ans

Depuis le 1^{er} janvier 1999, **tous les jeunes** français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie leur domicile ou sur le site internet <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire et dans les trois mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

Pour toutes questions vous pouvez prendre contact avec le :

Centre du Service National
88, rue du Pont Saint Martial
87000 LIMOGES

Téléphone pour les administrés : **05.55.12.69.92**

Email : csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

LE RECENSEMENT MILITAIRE

donne des **DROITS**

QUI ? Garçons et filles de nationalité française

OÙ ? À la mairie de ton domicile

QUAND ? Dès 16 ans

AVEC QUOI ? Ta carte d'identité
Le livret de famille

POURQUOI ? Un justificatif de domicile
Pour être inscrit sur les listes électorales
Pour te présenter aux examens et concours soumis à l'autorité publique
(CAP, BEP, Baccalauréat, permis de conduire, etc.)



Nouveaux habitants



Nouvellement installés dans notre commune, le Maire et le Conseil Municipal sont heureux de vous accueillir au sein de notre village.

Vous avez choisi de venir habiter dans une petite commune tranquille à la campagne, et nous vous souhaitons la bienvenue !

Venez vous faire connaître à la mairie où vous sera

remis un ensemble de documents pour vous aider dans votre vie quotidienne ou tout simplement vous familiariser avec votre nouveau lieu de vie.

Vous pourrez rencontrer et échanger avec les élus et prendre connaissance des diverses manifestations pour les jeunes, les moins jeunes, et aussi les aînés ! N'hésitez pas à prendre contact avec la Secrétaire, Mme Longiéras au : 05 53 54 80 16

Pensez à communiquer assez tôt, noms et âges des enfants, en prévision de l'arbre de Noël....





Le Bulletin d'information du Centre du Service National de Limoges

Bulletin N° 9



Edito du chef de centre

Ces derniers mois ont été marqués par la signature de protocoles d'accord relatifs à la coopération entre la direction du service nationale et les services de recrutement des armées d'une part, et la direction des personnels militaires de la gendarmerie nationale en charge du recrutement d'autre part. Ces protocoles ont été signés respectivement les 06 novembre 2014 et 04 mars 2015.

Ces protocoles d'accord revêtent un grand intérêt compte tenu notamment de la contribution de la JDC au recrutement des armées puisque d'après une enquête de satisfaction BVA réalisée du 27 novembre au 19 décembre 2014, la JDC s'avère être un réel vivier de recrutement.

Il faut également saluer le travail de qualité des animateurs qui œuvrent lors de chaque JDC pour relayer les messages clés auprès des jeunes appelés.

*L'attachée d'administration Chantal FOUGEROUX
Chef de centre du service national de Limoges*



LIMOGES

NOUVEAUTÉ !!!

Dir. de publication
AAMD Chantal FOUGEROUX

Rédaction :
ADC Pierre BOIRON – AAP2 Jérôme BARDEL

Centre du Service National
88, rue du pont St Martial
87000 LIMOGES

Tél : 05.55.12.69.91
Mél : csn-limoges.com.fct@intra.def.gouv.fr

Ce mag appelé « ANIM Sud/Ouest est à destination des animateurs pour leur faire passer des infos et/ou événements sur les jeunes, la JDC, la DSN, les techniques d'animations, témoignages etc...

Si vous avez des idées de sujet à faire passer aux animateurs, notre cellule accueille avec plaisir toutes les bonnes idées.

Partenariat avec le SDIS

Une Journée défense et citoyenneté, toute sirène hurlante à Bergerac.



Mercredi 11 février 2015, le Centre du Service National de LIMOGES a organisé en partenariat avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Dordogne (SDIS24) une JDC qui avait pour objectif de faire découvrir les missions d'intervention et l'organisation des secours en situation accidentelle.

Les quarante « appelés d'un jour » se sont vus présenter les matériels utilisés sur leur département. Du camion pompe-tonne, en passant par les ambulances dites VSAB, le zodiac, jet ski et la grande échelle, le camion PC commandement, l'ensemble des spécialités exercées dans cette caserne sont exposées aux jeunes.

Toutes ces visites ont été faites au rythme des départs incessants des équipes d'intervention.

Un exercice au pied de la tour infernale le 13 mars 2015 à Guéret !!!



La tour d'instruction est en flamme, une équipe « Feu » intervient rapidement sur les lieux du sinistre, après une rapide analyse de la situation par le chef de groupe, les premiers moyens de lutte contre l'incendie se déploient en extérieur avec la nacelle, tandis qu'un premier binôme entame une reconnaissance par les escaliers intérieurs, pour vérifier une éventuelle présence humaine.



La visite se poursuit autour d'ateliers métiers où les jeunes ont pu tester la lance à incendie, s'équiper comme les soldats du feu et ainsi prendre conscience de l'engagement des sapeurs, notamment lorsqu'ils sont engagés au feu.



Le chargé du volontariat du SDIS24 le capitaine PERUSIN et le lieutenant ALANORD chef du centre de secours de Guéret ont la même réflexion :

« L'intérêt pour nous, c'est de pouvoir communiquer sur l'engagement comme sapeur-pompier volontaire. Notre mission est connue de tous, mais beaucoup ignorent que le métier de sapeur-pompier est accessible à tous ».

Une JDC dans l'œil du Réserviste !!!

Le Centre du Service National de Limoges a organisé, le 17 mars 2015, avec la participation du délégué militaire départemental de la Haute-Vienne en partenariat avec le groupement de gendarmerie de région une Journée défense et citoyenneté dans le cadre de la Journée nationale du réserviste sur son site de Limoges. A tour de rôle, les réservistes ont exposé et valorisé leur implication au sein de la défense en y donnant de leur temps mais avec la certitude de toujours servir la nation.

Les expériences et anecdotes des intervenants ont été fortement appréciées, et cette journée s'est conclue par des démonstrations des éléments d'interventions de la gendarmerie, le peloton de surveillance et d'investigation de la gendarmerie (PSIG), appuyé par l'équipe cynophile.



Second-maître Céline BOISSOU, réserviste dans la Marine nationale

« Je suis encore étudiante en ergothérapie. Dès que je peux, je choisis une affectation au sein d'une base navale de l'hexagone pour des missions de préventions et des risques contre les feux de forêt, j'ai aussi pu acquérir une expérience opérationnelle en participant au plan « Héphaïstos » dans le sud de la France pour la lutte contre les incendies ... »



Major Jean-Claude DUDOIGNON, réserviste dans l'Armée de Terre

« J'ai un parcours atypique. En fait, je suis technicien en électronique. Je me suis engagé à 16 ans et je suis resté militaire d'active jusqu'en 2000. À 50 ans, j'ai choisi de rester dans la réserve opérationnelle et cela jusqu'en 2015. Et là je viens de résigner pour un contrat de 3 ans dans la réserve citoyenne »...



Gendarme Maureen COLOMBEAU, réserviste dans la Gendarmerie

« J'ai 19 ans, je viens de terminer mes études et je travaille en intérim. Je souhaite rentrer au sein des forces de gendarmerie, en attendant j'ai décidé d'intégrer la réserve où je découvre avec passion le métier que je désire faire au sein de cette institution. Depuis cet engagement je suis régulièrement appelée suivant mes disponibilités pour renforcer les brigades de gendarmerie de la Haute-Vienne, notamment pour des missions de patrouilles et contrôles routiers... »

Une nouvelle JDC en milieu carcéral

Le centre du service national de Limoges organisait le 09 février 2015 sa troisième JDC au sein du centre de détention d'Uzerche.

Tous les jeunes participants étaient volontaires pour cette journée qui s'inscrit naturellement dans leur parcours de réinsertion et de resocialisation.

Les jeunes ont été intéressés par les différents thèmes concernant la Défense et ont beaucoup échangé avec le militaire animateur.



Partenariat avec l'Éducation Nationale

Le Lycée Marcel PAGNOL de Limoges accueille la JDC



En partenariat avec la mission maîtrise de la langue et prévention de l'illettrisme du rectorat de Limoges, le Centre du Service National (CSN) de Limoges a organisé une JDC en milieu scolaire le lundi 13 avril 2015. Cette journée s'est déroulée au lycée Marcel PAGNOL de Limoges en présence de l'inspectrice générale de l'administration de l'éducation nationale, madame Françoise MONTI, de l'inspecteur de l'éducation nationale, monsieur François BARRIÉ et de l'attachée d'administration Chantal FOUGEROUX chef de centre.

Au cours de la matinée à l'issue des tests, Mathieu POULAIN, volontaire service civique, recruté par le centre du service national de Limoges pour une durée de 6 mois, a transmis un message fort sur l'importance de servir son pays en s'engageant à travers un contrat Service Civique.

Dans le cadre de sa mission au sein du CSN, monsieur POULAIN est chargé d'accompagner les jeunes appelés en situation de décrochage scolaire.

Puis l'intervention de l'équipe cynophile du groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne est toujours un moment apprécié des jeunes.



Après cette démonstration dynamique le moment solennel arrive avec la traditionnelle remise des certificats par l'inspecteur de l'Éducation nationale et monsieur le Proviseur...



Les incontournables « les rallyes Citoyens »



Le mois de mai est traditionnellement celui des rallyes citoyens, les colonels POBELLE et ANCELET, respectivement délégué militaire départemental de la Dordogne et de la Creuse, en partenariat avec l'Éducation Nationale, ont déployé leurs forces afin d'accueillir de jeunes collégiens issus de leur département. Le principal objectif était de développer l'esprit de citoyenneté, de solidarité et de cohésion.

Le CSN de Limoges a donc déployé son stand afin de faire découvrir aux jeunes des épreuves en lien avec la défense et le parcours de citoyenneté.

Les jeunes se sont mesurés sur les épreuves de différents ateliers (Pompiers, Gendarmerie, Armée...) ainsi que sur des épreuves sportives (course d'orientation, tir à la corde, lancer de précision...)

Toutes les équipes ont été récompensées par la remise de diplômes, et d'objets publicitaires offerts par les partenaires à l'issue de cette journée. L'équipe gagnante du rallye de la Dordogne a été reçue dans les salons de la préfecture lors des cérémonies du 8 mai pour la remise de la coupe. Tandis que l'équipe vainqueur du rallye de la Creuse s'est vue félicitée sur le front des troupes après la cérémonie des couleurs en recevant la coupe des champions du jour...





Résultats 2ème tour - Condat-sur-Trincou - Inscrits 362

Votants : **54,42 %** (197 votes) Exprimés : **48,34 %** (175 votes)

Abstentions : **45,58 %** (165votes) Votes blancs : **1,02 %** (2 votes) Votes nuls : **10,15 %** (20 votes)

Jeannik NADAL - Marie Pascale ROBERT-ROLIN **Parti Socialiste** **50,86 % (89 votes)**

Christian MAZIERE - Monique RATINAUD Divers droite 49,14 % (86 votes)

Résultats 2ème tour du canton Brantôme Inscrits 12 913

Votants: **64,03 %** (8 268 votes) Exprimés : **57,59 %** (7 437 votes)

Abstentions : 35,97 % (4 645 votes) Votes blancs 4,79 % (396 votes) Votes nuls 5,26 % (435 votes)

Jeannik NADAL - Marie Pascale ROBERT-ROLIN **Parti Socialiste** **Elus 50,83 % (3 780 votes)**

Christian MAZIERE - Monique RATINAUD Divers droite 49,17 % (3 657 votes)

Résultats 2ème tour DORDOGNE Population 424 456 Habitants Inscrits 311 130 **73,30 %**

Votants : **60,52 %** (188 306 votes) Exprimés : **54,42 %** (169 316 votes)

Abstentions : **39,48 %** (122 824 votes) Votes blancs : 5,72 % (10 772 votes) Votes nuls : 4,36 % (8 218 votes)

Binôme du Parti Socialiste : 46,14 % (78 126 votes)

Binôme Union de la Droite : 16,37 % (27 711 votes) Binôme Front National : 12,19 % (20 644 votes)

Binôme Divers droite: 12,11 % (20 496 votes) Binôme Union pour un Mouvement Populaire: 6,28 % (10 640 votes)

Binôme du Parti communiste français: 3,20 % (5 422 votes) Binôme Union de la Gauche: 2,44 % (4 134 votes)

Binôme Union Démocrates et Indépendants: 1,27 % (2 143 votes)

Parti Socialiste 34 élus **Parti communiste français 2 élus** **Union de la Gauche 2 élus** **Union de la Droite 4 élus**

Divers droite 4 élus **Union des Démocrates et des Indépendants 2 élus** **Union pour un Mouvement Populaire 2 élus**

Le département a été créé à la Révolution française, le 4 mars 1790, en application de la loi du 22 décembre 1789, sur une partie de l'ancienne province du Périgord.

En 1793, les communes de Boisseuilh, Coubjours, Génis, Payzac, Saint-Cyr-les-Champagnes, Saint-Mesmin, Salagnac, Savignac, Saint-Trié et Teillots sont détachées du département de la Corrèze pour être réunies à la Dordogne. La Dordogne a cédé, en 1793 ou 1794, Cavauc au Lot-et-Garonne.

Le 6 Nivôse An III (26 décembre 1794), la commune de Parcou est détachée de la Charente-Inférieure et réunie à la Dordogne.

En 1819, la commune de Beaurepos est soustraite du département et fusionne avec Souillac dans le Lot.

En septembre 1939, 80 000 Alsaciens originaires du Bas-Rhin, dont 60 000 Strasbourgeois et les habitants de 19 villages du Grand Ried, au sud de Strasbourg, sont évacués vers la Dordogne. En août 1940, l'Alsace étant annexée par l'Allemagne, leur rapatriement est organisé mais 15 000 d'entre eux préfèrent rester en Dordogne.

De 1940 à 1943, la ligne de démarcation séparait le département en deux zones, passant par une ligne approximative nord-sud « La Rochebeaucourt, Verteillac, Ribérac, Montpon-Ménéstérol » .



En Dordogne, la surveillance du moustique tigre est assurée par l'Établissement Interdépartemental pour la Démoustication du littoral Atlantique (EID Atlantique), chargé de sa surveillance.

L'Agence Régionale de Santé (ARS), en lien avec la Cellule de l'Institut de veille sanitaire (InVS) en région (CIRE), assure la surveillance et le suivi des signalements des cas de chikungunya et de dengue.

Participez à la surveillance du moustique tigre

Il existe différentes espèces de moustiques dont l'*Aedes albopictus*, aussi appelé moustique «tigre». Originaire d'Asie du Sud-Est, son expansion mondiale est favorisée par le développement des transports internationaux en particulier terrestres. Ce dernier est avant tout une source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il fait l'objet d'un suivi spécifique en métropole car il peut dans certaines conditions très particulières, transmettre la dengue ou le chikungunya*.

Le moustique tigre a tendance à se propager, c'est pourquoi un dispositif de surveillance a été mis en place dans l'ensemble des départements d'Aquitaine et a permis de détecter son implantation en Gironde et dans le Lot-et-Garonne.

* L'apparition de cas en métropole nécessite qu'un moustique tigre pique un malade revenant d'un pays où sévissent ces maladies et transmette le virus lors d'une 2^e piqûre à une personne saine. Les symptômes de ces maladies sont variables : fortes fièvres, maux de tête, douleurs articulaires et ou encore sensation de fatigue.

Signalez sa présence ! Vous pensez avoir observé un moustique tigre ?

Vous souhaitez le signaler ?

Rendez-vous sur le site www.signalement-moustique.fr où un questionnaire vous permettra de savoir rapidement s'il s'agit d'un moustique tigre.

Attention, tout ce qui vole n'est pas moustique et tout moustique n'est pas un moustique tigre !

Des gestes simples pour éviter sa prolifération :

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières...

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bassins) avec un voile ou un simple tissu, ainsi que les piscines hors d'usage.

Pensez aussi à entretenir vos sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques !

Où puis-je trouver des informations sur le moustique tigre ? Sur le site Internet de l'ARS Aquitaine :

www.ars.aquitaine.sante.fr Rubrique Votre santé / Environnement et santé / Moustique tigre *Aedes albopictus*



VRAI OU FAUX ?

Le moustique tigre est identique aux autres moustiques. FAUX !

Le moustique tigre est de petite taille, environ 5mm.

Il est reconnaissable par sa silhouette noire et ses rayures blanches sur l'abdomen et les pattes.

Tous les moustiques tigres sont porteurs de la dengue et du chikungunya. FAUX !

Le moustique tigre n'est pas, en lui même, porteur du virus de la dengue ou du chikungunya.

Il ne peut le transmettre que s'il a piqué, au préalable, une personne déjà infectée.

Le moustique tigre se déplace principalement via les transports VRAI !

Son expansion est favorisée par le développement des transports internationaux en particulier terrestres. Il est présent en France d'abord sur le pourtour méditerranéen puis dans certains départements du Sud-ouest. Il se dissémine facilement en voyageant dans les voitures, c'est pourquoi sa surveillance se fait principalement sur les aires d'autoroute.

Le club cycliste de Thiviers, fidèle au téléthon, parcourt routes et chemins pour récolter dans les mairies les dons déposés dans une urne mise à la disposition des habitants. Après la montée en haut du Bourg, une petite halte accompagnée de boissons et gâteaux est très appréciée. C'est l'occasion aussi de faire les comptes : les petites sommes s'ajoutent à celles des grands événements pour contribuer modestement à financer la recherche.



Cyclotourisme
En Périgord Vert

Les cyclistes du CEPV de Thiviers sont heureux de passer dans votre commune chaque année au mois de Décembre et cela depuis environ 10 ans pour récolter vos dons pour le Téléthon.

Pour l'année 2014, il a été récolté plus de 4 000 € sur les communes de St Jean-Champagnac-Condac-La Chapelle-St Front-Lempzours-Négrondes-Vaunac-Eyzerac-St Sulpice d'Excideuil-Sarrazac-St Martin de Freyssengeas-Milhac-Miallet-Thiviers: un circuit de plus de 150 km.

Le Président: Noël Laforge, la Trésorière: Jacqueline Peyrout, le Secrétaire: Raymond Rouveyrol et tous les cyclistes du CEPV vous remercient de l'accueil chaleureux que vous leurs réservez chaque année.

Merci à toutes et tous pour vos dons.

Moulin de la CROIX

Bâti sur la Côte, ce moulin vient de bénéficier d'une restauration conséquente qui a redonné vie à la roue. Merci aux nouveaux propriétaires, Peter et Suzann ROOK



Communauté de communes Dronne et Belle
 Avenue Ferdinand Beyney
 24530 Champagnac de Bélair
 Tél : 05.53.03.83.55 - Fax : 05.53.03.83.59
 accueil@dronneetbelle.fr



Organigramme



PRESIDENT
Jean-Paul COUVY

BUREAU
12 membres

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
47 membres titulaires
13 suppléants

DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Danielle DUBUISSON

Directeur adjoint : Jérôme CHEVREL

ADMINISTRATION GENERALE

FINANCES
Vice-Président
Gérard COMBEALBERT

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET NUMERIQUE
COMMUNICATION

Ressources Humaines
Responsable:
Valérie TREHEL
Corinne GUICHARD

Vice-Président
Pascal MAZOUAUD

Comptabilité finances
Responsable:
Annick GAZAILLE
Sandra DEVAUX

Secrétariat - communication
Michelle BONNEAUD
Christine LAFON
Mélodie BLANCHARD

TOURISME
Vice-Président
Claude MARTINOT

Directrice :
Julie MARTINET

Communication traduction
Fabrice DUBUISSON

Conseillers en séjour Brantôme
Marie-Laure BOUSSARIE
Séverine PHILLIPE

Conseillers en séjour Mareuil
Isabelle LAVIGNE

Stagiaires

Conseillers en séjour Bourdeilles
Saisonniers

CULTURE-SPORT
Vice-Président
Jean-Claude FAGETE

Directrice :
Odile BLANCHARD

Médiathèque Ludothèque Champagnac de B.
Carine CASTAGNE
Fabien ROQUES

Bibliothèques Brantôme-Bourdeilles
Anne-Marie PONS

Bibliothèque Mareuil - Monsec
Françoise GEMARD

Piscine Champagnac
2 saisonniers

Piscine Bourdeilles
3 saisonniers

POLE TECHNIQUE

VOIRIE
Vice-Président :
Jean-Jacques LAGARDE

BATIMENTS
Vice-Président :
Jean-Robert RAVON

Directeur : Fabrice NIBAUT

Secrétariat
Isabelle LAVIGNE

Entretien des bâtiments
Véronique FEYDI
Viviane SOUMAGNAC

Gestion du domaine public
Catherine CHAULET

Entretien et exploitation
Responsable :
David LAFOREST

Responsable du centre de Champagnac:
Vincent CHABRIER

Responsable du centre de Biras:
Mickaël DOUSSE

Responsable du centre de Mareuil :
Jean-Robert DESFARGES

+ 21 agents

Organigramme (suite)

SANTE-SOCIAL
Vice-Président
Olivier CHABREYROU

Directrice :
Marie-France FAURIO

Centre Intercommunal d'Action Sociale **

- 5 agents administratifs
- 2 responsables de secteur
- 21 auxiliaires de vie
- 58 aides à domicile

** Le CIAS est un Etablissement Public Local (EPL) administratif doté de la personnalité morale de droit public. Il est présidé par le Président de l'EPCI et dispose d'une autonomie de gestion.



ENFANCE-JEUNESSE
Vice-Président : Alain OUISTE

Directrice : Patricia NEGRIER
Coordinatrice CAF et TAP* : Monique FAYE

Facturation-gestion des plannings
Fabienne GAUDOU

ALSH Brantôme
Directrice: Sandrine MOLLER + 9 agents

ALSH Mareuil
Directrice: Maryline FILION + 1 agent

Accueil Jeunes Champagnac de B. Et Brantôme
Directrice: Stéphanie CHALARD + 3 agents

Crèche Mareuil
Directrice: Sylvie CAROUGE + 9 agents + 1 apprentie

Relais d'Assistantes Maternelles
Animatrice : Jeannine MAZIERE

Accueil parents-enfants Boucle d'Or

Accueil Périscolaire Champagnac de B. La Chapelle F. Villars
Responsable : Estelle RAVEL + 6 agents

Accueil Périscolaire Beaussac, Mareuil Léguillac de C. Vieux Mareuil
Responsable : Valérie DESSIGNAC + 11 agents

Accueil Périscolaire Biras, Bourdeilles, Brantôme
Responsable : Sandrine MOLLER + 13 agents

TAP * Biras Puy de Fourches
Responsable : Fabien GLANDUS

TAP * Brantôme
Responsable : Stéphanie CHALARD

TAP * Bourdeilles Paussac, Valeuil
Responsable : Sandrine MOLLER

TAP * Champagnac de B.
Responsable : Fabrice THIEFFIN

TAP * La Chapelle F. Quinsac, Villars
Responsable : Estelle RAVEL

TAP * Beaussac Léguillac de C. Vieux-Mareuil
Responsable : Valérie DESSIGNAC

TAP * Mareuil
Responsable : Patricia NEGRIER

* TAP : Temps d'activités périscolaires

URBANISME ENVIRONNEMENT
Vice-Président
Jean-Pierre GROLHIER

Directeur : Jérôme CHEVREL

Habitat OPAH-RR
Anne GAZEAU

Assainissement non collectif
David BARRIBAUD



ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement)



**Président
Jean-Paul COUVY**



**Le bureau
(12 membres)**



1er Vice-Président
En charge du tourisme
**Claude
MARTINOT**



2ème Vice-Président
En charge de la culture-sport
**Jean-Claude
FAGETE**



3ème Vice-Président
En charge de
l'enfance-jeunesse
**Alain
OUISTE**



4ème Vice-Président
En charge du développement
économique et numérique
**Pascal
MAZOUAUD**



5ème Vice-Président
En charge de la santé
et le social
**Olivier
CHABREYROU**



6ème Vice-Président
En charge de l'administration
générale et des finances
**Gérard
COMBEALBERT**



7ème Vice-Président
En charge de la voirie
**Jean-Jacques
LAGARDE**



8ème Vice-Président
En charge des bâtiments
**Jean-Robert
RAVON**



9ème Vice-Président
En charge de
l'urbanisme-environnement
**Jean-Pierre
GROLHIER**



**Christian
MAZIERE**
Membre du bureau



**Monique
RATINAUD**
Membre du bureau

TOURISME et DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE	CULTURE, MEDIATHEQUE, BIBLIOTHEQUES PISCINES	ENFANCE-JEUNESSE, PERISCOLAIRE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, NUMERIQUE, COMMUNICATION
<i>Vice-président :</i> M. MARTINOT Claude	<i>Vice-président :</i> M.FAGETE	<i>Vice-président :</i> M. OUISTE Alain	<i>Vice-président :</i> M. MAZOUAUD Pascal
<i>Conseiller Délégué :</i> Mme BRUN Dominique	<i>Conseiller Délégué :</i> Mme RATINAUD Monique	<i>Conseiller Délégué :</i> M. HARMAND	<i>Conseiller Délégué :</i> M. FAISSOLE Henri
FAISSOLE Henri PERRIN Sophie POUCANT Georges RATINAUD Monique VILHES Frédéric FAYE Gérard STEMMBLEN Sabine LASJAUNIAS Christophe VAN DEN DRESCHE Bernadette MATHET Jérôme POLYVIEL Jean-Pierre SALIN Sylvie	OUISTE Alain GROS Sylvie MERLE Bernard DURAND Aurélie THORNE Fabienne FAYE Gérard CHABOT Corinne NIQUOT Pierre POLYVIEL Jean-Pierre PERRIN Sophie DUSSUTOUR Nicolas BOYER Josiane	BROUTIN BERNEGOUÉ Bénédicte VANDOME Marie MAZIERE Sylvain LAGARDE Anne CLAUZET Anne-Marie THORNE Fabienne PEGEARAS Sylvain FAVREAU Maryline CHARRON Eric ROUMAILLAC Catherine LANDAIS Anémone MAZIERES Sylvie	BRAMAUD Bernard BORRE Alain TURNANE Vincent GOUT DISTINGUIN Mauraie PICARD Nicolas PEGEARAS Sylvain FUHRY Dominique DAVREL Xavier BOSDEVESEY Michel MOUNIER Brigitte MONTI Marc MONCEYRON Christian

ADMINISTRATION GENERALE, FINANCES, CLECT, MUTUALISATION	VOIRIE	DEVELOPPEMENT DURABLE, URBANISME, SPANC	BATIMENTS, PATRIMOINE	ACTION SOCIALE
<i>Vice-président :</i> M. COMBEALBERT Gérard	<i>Vice-président :</i> M. LAGARDE Jean-Jacques	<i>Vice-président :</i> M. GROLHIER Jean-Pierre	<i>Vice-président :</i> M. RAVON Jean-Robert	<i>Vice-président :</i> M. Olivier CHABREYROU
<i>Conseiller Délégué :</i> M. THOMAS François FAISSOLE Henri	<i>Conseiller Délégué :</i> M. NEGREER François	<i>Conseiller Délégué :</i> M. SECHERE Claude	<i>Conseiller Délégué :</i> M. MARTINOT Jean-Jacques	FAISSOLE Henri FUHRY Dominique BOURDAT Elise DESJARDIN Martine LAFORET Maryvonne CANDEL Martial BOUSSARIE Françoise FAGETE Jean-Claude CATUSSE Anita MARTINOT Claude CHABREYROU Olivier NIQUOT Pierre
OUISTE Alain PEYROU Alain Mme CATUSSE Anita MARTINOT Claude RATINAUD Monique FLORANT Jacques DUVERNEUIL Corinne CANDEL Martial BILLY Albert BOSDEVESEY Michel REVIDAT Francis CHATEAUREYNAUD Jean-Pierre	HAJEK Michel NADAL Jean-Michel MILLAPET Francis BOUCAUD Raymond DUVERNEUIL Max CARTALD Jean-Claude AJMONT Jean-Luc LAVAUD Alain CESSAT Jacky RAYMONDAUD Max RAYNAUD Jean-Claude MARGAUD Yves MARTINOT Jean-Jacques TERREFON Olivier BOYER Josiane	BOUSSARIE Françoise MERLE Bernard MARTINOT Claude DUVERNEUIL Guy-Robert PEYRE Roger PEYROU Alain FOUSSETTE Jean-Claude MARCHAND Jean-Marie LEREIN Jean MAZIERE Christian VIGIER Jean-François RAVON Jean-Robert	BAUCHAUD Alexandre LAURENT Nathalie MATHIEU Josiane MARTINOT Claude NEYCENSAS Christian DUVERNEUIL Max GEVON Marie-Claude CESSAT Jacky RINGUET Pascal OULVIER Marc CANDEL Martial GODARD Guy	

Liste des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Membres Titulaires	Membres Suppléants
MARTINOT Claude (Chassa 24310 Brantôme)	DANIEL Agnès (Le Cluzeau Bas 24310 Biras)
RATINAUD Monique (Puy Fournier 24310 Brantôme)	MAZOUAUD Pascal (La Serre 24310 Valeuil)
REVIDAT Francis (La Peyriche 24310 Bourdeilles)	DUVERNEUIL Guy-Robert (Le Taboury 24310 Sencenac Puy de Fourches)
CHAPEAU Gaston (Les Rudeaux 24310 St Julien de Bourdeilles)	MAZIERES Sylvie (Rte de Bussac 24310 Bourdeilles)
LAGARDE Guy-José (Eyvirat)	FAISSOLE Henri (Le Bourg 24350 Bussac)
FAURE Jacky (Cantillac)	CHANCEAU Raymond (Puyfauchard 24530 Cantillac)
COUTURIER Jean-Pascal (A.Ferdinand Beyney 24530 Champagnac)	ESCLAVARD Bertrand (Le Pont Nord 24530 Champagnac)
DESVERGNES Claude (Pont de Verneuil 24530 Condat /Trincou)	RENAUD David (Genebrière 24530 Champagnac)
BORLOZ Claude (Tierchâteau 24530 La Chapelle Faucher)	DUCHANGE Michel (Mars 24530 Quinsac)
COUDERT Emmanuel (Belaygue 24310 La Gonterie Boulouneix)	LABAURIE Régis (Merle 24530 La Chapelle Faucher)
BARBARIE Gilles (Le Bourg 24530 La Chapelle Faucher)	GIRARD Laurence (Le Bourg 24530 Villars)
BONNEFOND Hubert (La Gorce 24530 Villars)	PEYROU Julien (Rue Georges Bonnet 24530 Champagnac)
ALLARY Christian (Baix 24340 La Rochebeaucourt)	GALLWITZ Michel (Pronchères 24340 Beaussac)
RAVON Jean-Robert (Le Bourg 24340 Leguillac de Cercles)	COMBEALBERT Gérard (Grand Sicaire 24340 Champeaux)
JOUVIE Jacquy (23 rue Pierre Degail 24340 Mareuil)	SIBELET Jean-Pierre (3 lot. Les 3 Marias 24340 Mareuil)
CARAVACA Edgar (Le Clos du Roi 24340 Mareuil)	ALLAIN Mickaël (5 rue de Périgueux 24340 Mareuil)
AUDIGIER Patrick (Le Bourg 24340 Rudeau Ladosse)	DEPREZ Raymond (Les Ages 24340 Monsec)
BERNIER Michel (Les Brageots 24310 St Crépin de Richemont)	BOUSKELA Pascale (Le Bourg 24340 Puyrenier)
<u>Membres domiciliés en dehors du périmètre de l'EPCI</u>	<u>Membres domiciliés en dehors du périmètre de l'EPCI</u>
COMBEAU Michel (Bourg 24300 Sceau Saint Angel)	LUCAS Alain (Le Moulin Mondot 24320 Vendoire)
MARCHAND Jean-Marie (19 rue du 8 mai 24000 Périgueux)	De COURCEL Philippe (31 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris)

Une commission intercommunale des impôts directs (CIID) est instituée dans chaque EPCI soumis au régime de la **fiscalité professionnelle unique**, en ce qui concerne les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels.



LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL : C'EST PARTI !

→ Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Le 28 janvier 2015, le conseil communautaire a **décidé de lancer l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, PLUi**, sur l'ensemble des communes du territoire intercommunal.

Le PLUi est un document de planification qui définit les perspectives de développement de la communauté de communes Dronne et Belle, à long terme: **le PLUi définira à terme le projet de territoire**, dans un souci de développement durable, pour les 10 à 15 années à venir.

Le PLUi organise le cadre légal pour la construction et l'aménagement du territoire. Il doit être consulté par toute personne ou organisme souhaitant réaliser un projet immobilier. Il définit le droit du sol, c'est à dire **OU, QUOI et COMMENT** il sera possible de construire.

→ Pour quand ?

La procédure d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est une procédure relativement longue !

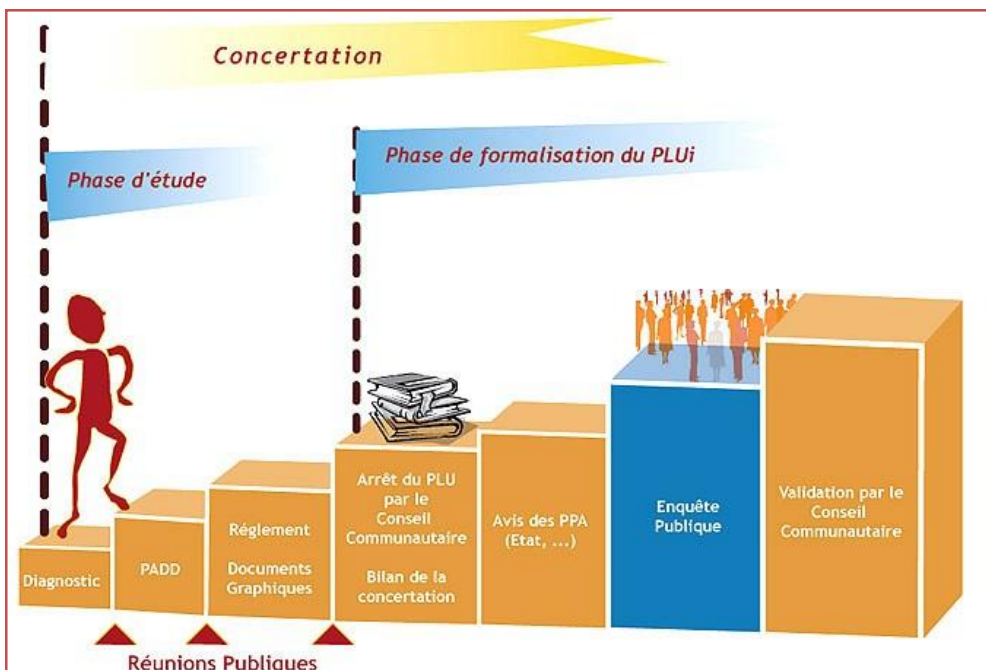
Le PLUi devrait voir le jour en 2019.

Tout au long de la procédure, l'ensemble des communes et des habitants sont associés à la définition du projet.

→ En attendant ?

Durant toute la période d'élaboration du PLUi à 31 communes, et jusqu'à ce que le PLUi soit approuvé, restent applicables :

- les PLU de Brantôme et Mareuil,
- les cartes communales en vigueur sur les autres communes



→ *La population : partie prenante du projet PLUi !*

La concertation avec la population sera continue et multiple tout au long de la procédure d'élaboration.

Un registre est mis à votre disposition dans votre mairie (ainsi qu'au siège de la communauté de Communes) : vous pouvez inscrire dans ce cahier toutes vos demandes ou observations en lien avec l'urbanisme, la constructibilité, l'aménagement du territoire.



Dans votre mairie



Une permanence d'une demi-journée par mois : tous les premiers lundi de chaque mois, de 14 à 17 heures, vous pouvez rencontrer, au siège de la communauté de communes, un élu ou un technicien sur le thème du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

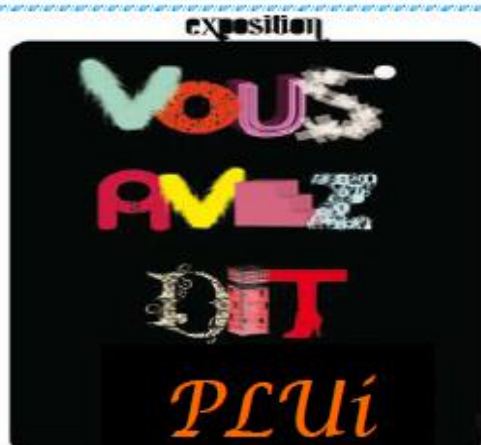
1er Lundi du mois : 14h à 17h

Communauté de communes : CHAMPAGNAC

Des réunions publiques seront organisées, à proximité de chez vous, aux moments les plus importants de la procédure.



Pour débattre du projet



Une exposition itinérante sera réalisée : elle passera bientôt près de chez vous !

Vous serez informé prochainement des dates et lieux d'exposition.

Cette exposition présentera les enjeux du territoire et expliquera le projet de PLUi au fur et à mesure de sa construction.

Une enquête publique clôturera la procédure, avant la validation finale du PLUi: elle sera l'occasion pour vous de formuler officiellement demandes et observations.

Retrouvez tous les renseignements utiles concernant le PLUi sur le site internet : www.dronneetbelle.fr



NOUVEAU SERVICE

- Assainissement Non Collectif -

Pour les vidanges de vos fosses septiques ou toutes eaux, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels

La Communauté de Communes *DRONNE ET BELLE* a mis en place un service d'entretien des ouvrages d'assainissement autonome. Cela permet d'obtenir des tarifs négociés pour l'entretien des éléments du prétraitement des installations (bac à graisse, fosse septique, fosse septique toutes eaux...). L'entreprise retenue dans le cadre de ce marché est la *SARL PERIGORD ASSAINISSEMENT*.

Les tarifs négociés sont les suivants :

ÉLÉMENTS DE PRÉTRAITEMENT	TARIFS TTC	MONTANT/ m ³ supp.
<i>Bac à graisse (500 l)</i>	<i>55 € TTC</i>	<i>49.50 € TTC</i>
<i>Fosse septique (1,5 m³)</i>	<i>115.50 € TTC</i>	
<i>Fosse septique toutes eaux (3 m³)</i>	<i>137.50 € TTC</i>	
<i>Micro-station (3 m³)</i>	<i>137.50 € TTC</i>	
<i>Poste de relevage</i>	<i>88 € TTC</i>	
<i>Préfiltre séparé</i>	<i>55 € TTC</i>	-

Comment bénéficier de ces tarifs :

- Vous devez appeler le service SPANC (**06.49.99.05.55**) pour signaler votre souhait de vidanger un ou plusieurs éléments du prétraitement de votre installation en indiquant leur volume.
- Ces appels sont enregistrés et la liste des personnes intéressées est envoyée au prestataire de service tous les 15 jours.
- Le prestataire doit vous recontacter rapidement afin de convenir d'un rendez-vous pour réaliser l'opération. A la fin de son intervention, il doit vous laisser un bon d'intervention vous indiquant le volume des matières de vidange et leur destination.
- **IMPORTANT :**
 - ❖ Les éléments à vidanger doivent être accessibles avant l'intervention. Dans le cas contraire l'intervention ne sera pas réalisée.
 - ❖ Les prestations d'urgences ne pourront pas bénéficier de ces tarifs car elles ne rentrent pas dans le cadre de la convention du marché.
 - ❖ Suite à l'intervention il est indispensable de remettre en eau les ouvrages afin d'éviter leur détérioration.
- **CONSEILS** pour un bon entretien des éléments du prétraitement :
 - ❖ **Une fosse septique ou fosse septique toutes eaux doit être vidangée régulièrement**, cela va dépendre de la hauteur de boues. L'entretien de ces éléments de la filière est à réaliser lorsque le volume des boues occupe au moins la moitié du volume utile de ces dispositifs.
 - ❖ La fréquence des vidanges dépendra donc de la quantité d'eau utilisée par le ménage, du nombre de personnes occupant la maison et du volume de la fosse.
 - ❖ Le bac à graisse doit être entretenu 2 fois par an en enlevant la couche de graisse s'étant formée en surface.
 - ❖ Le préfiltre doit être nettoyé au moins une à deux fois par an (suivant le besoin). Cet entretien se réalise en retirant le matériau filtrant ou la cassette en prenant soin de la nettoyer à l'aide d'un jet d'eau **hors de la fosse**.

CONTACT : Service Public d'Assainissement Non Collectif – M. David BARRIBAUD 06.49.99.05.55

Centre Intercommunal
Action Sociale
Dronne et Belle
24310 Brantôme

VESTIMALIN

Mairie
Champagnac de Bélair

2 lundis après midi par mois

de 14 h à 16h30

Vente de vêtements, accessoires,
chaussures d'occasion en bon état
Bébés, enfants, ados, adultes (hommes, femmes)

OUVERT
À
TOUS



2015

10 août

7 et 21 septembre

5 et 19 octobre

2 et 16 novembre

7 décembre

Bébés, Enfants



Pulls, chemisiers, pantalons femmes



Rayon « ado »



Robes, chemisiers



Jupes toutes tailles



Vestes
Anoraks
Parkas
Manteaux



Chemises hommes



Pantalons hommes



Tarifs

Vêtement enfant	0,50 €
Vêtement adulte	1 €
Manteau	2 €
1 paire Chaussures	2 €
1 Accessoire	1 €
2 Accessoires	1,50 €





La chambre froide de Martine Spécialités

Inaugurée et mise en fonctionnement en **Mai 2013**, suite à un investissement de **6 millions d'euros**, la chambre froide (CF4) de Martine Spécialités à Valade fait aujourd'hui partie du décor.

Cet imposant entrepôt frigorifique automatisé dernière génération de **3 700 m²** contenant **6 000** emplacements palettes est un bel investissement en tout point. La

chambre froide se remarque par sa **modernité** avec des installations automatisées : des racks mobiles permettent un gain de place, un tapis convoyeur facilite le travail des opérateurs et leurs assurent des meilleures conditions de travail.

Son fonctionnement est organisé en **trois zones**. Une zone stockage de **masse** pour les palettes complètes, une zone de « **picking** » pour les préparations et enfin, une zone de **gare** servant de tampon avant le chargement.

Environ une **quinzaine** de camions partent chaque jour du site, ce qui représente près de **300 palettes** par jour.

D'un point de vue **environnemental**, nous avons pu réduire de **10%** les émissions de **gaz à effet de serre du site**.

Cette installation offre l'avantage de supprimer l'équivalent de **2 190 camions par an** sur les routes entre l'ancien entrepôt prestataire et le site Valade, soit **175 200 km/an** (**60 tonnes** équivalent CO₂ d'économisées juste pour la logistique interne).

Nous optimisons notre **organisation** par le regroupement du personnel sur une seule zone.

Une **vingtaine d'employés** se relayent nuit et jour afin d'assurer les expéditions et les préparations des commandes clients.

Les six personnes qui travaillaient dans l'ancien entrepôt à Thenon sont revenues sur le site de Valade.

En 2013, le groupe intègre un nouveau site de production dans la Loire, **Delmotte à Renaison** (Ex Délices du Palais) qui fabrique des produits surgelés comme des entremets ou de la pâte à choux.

Les **1 000 tonnes** de produits fabriqués sont désormais stockées à Valade ; cela représente près de **33 palettes** réceptionnées chaque jour.

Actuellement, entre les produits de Martine Valade et les produits de Delmotte Renaison, la capacité de stockage maximal de ce bâtiment est déjà pratiquement atteinte...

Ce projet est pour « Martine Valade » un **grand succès** qui répond à nos exigences **logistiques, économiques, ergonomiques et environnementales**.

Barbara BOSQUETTE



Archives (mairie)

Inventaire du Matériel des Réfugiés existant, entreposé en Mairie

Designation du Matériel	Nombre	Designation du Matériel	Nombre
Seau hygienique	1 (un)		
Seaux à eau	4 (quatre)		
Casseroles creuses et plates	10 (dix)		
Tolles	5 (cinq)		
Faitout	2 (deux)		
Cocotte	1 (une)		
Filtre à café	1 (un)		
Cuvette	4 (quatre)		
Plats	2 (deux)		
Bols	3 (trois)		
Moulin à café	1 (un)		
Serviettes	4 (quatre)		
Pot au feu			
Casseroles	trois (3)		
Passoirs	6 (six)		
Écumoir	6 (six)		
Touche	3 (trois)		
Tourchettes	13 (treize)		
Couteaux	6 (six)		
Cuisinier	1 (un)		
Tournois	3 (trois)		
Marteau	9 (neuf)		
Traversins	13 (treize)		
Couvertures	2 (deux)		
Ter à rebatta	1 (un)		
Casseroles	3 (trois)		
Soupière			
Pot de chambre	1 (un)		
Wachon	1 (un)		
Divan	1 (un)		
Le Représentant			

DEPARTEMENT
DE LA DORDOGNE

Le 194

ARRONDISSEMENT
DE NONTRON

MAIRIE
DE
CONDAT-SUR-TRINCOU

Certificat de prise en charge
à l'inventaire du Matériel des Réfugiés

Je soussigné M. Mallet
Raymond déclare prendre en charge à
titre de prêt le matériel provenant de
l'inventaire des Réfugiés dont le détail
suit: Un Moulin à Café

Un filtre - 5 -
Une cuisinière - 1 -

Condat-sur-Trincou le 24 Mai 1949
+ une grande marmite avec couvercle
un petit - 5 - sans - 5 -

Mallet

MAIRIE de CONDAT-sur-TRINCOU le 2 Mars 1949

Le maire

B. B. B.

Archives (mairie)

Mairie de Brantôme
(Dordogne)

Le Maire de la Ville de Brantôme
à Monsieur le Maire *de Condat sur Tronçais*

Cher Collègue,

Le premier marché aux veaux qui devait se tenir le 6 Novembre écoulé, (ma lettre du 24-Août) n'a pas eu lieu en raison de la grève décidée par la C.G.A.


J'ai l'honneur de vous informer que ce marché se tiendra mercredi prochain 25 Novembre jour de la foire de la Ste Catherine.

Vous serez bien aimable d'en informer vos administrés. Je vous rappelle qu'une prime de 500 francs par veau sera payée à tous les producteurs qui fréquenteront ce marché.

Veuillez agréer; Monsieur le Maire et cher Collègue, mes salutations distinguées.

Brantôme le 17 Novembre 1953

Le Maire
Dumazet



Villars, le 9 Juillet 1949


Le Mal-des-Logis Chef LAROUDIE, Commandant la brigade de VILLARS;

A Monsieur le Maire de la Commune
de *Condat s/ Tronçais*

Référence: Instruction du 29 Juillet 1936 sur l'Administration des Réserves.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un carnet N° 29 de changements de résidence concernant les hommes des réserves.

Tous les nouveaux résidents soumis aux obligations militaires, c'est à dire âgés de 20 à 51 ans, devront dès leur arrivée dans votre commune effectuer leur changement de résidence. Il vous suffira pour cela de compléter la déclaration, avec les indications figurant sur le fascicule de mobilisation des intéressés. Ces pièces seront retirées du carnet par les soins du personnel de la brigade, au cours des divers services, pour être adressées au Directeur Régional du Recrutement et de la Statistique, à Poitiers.



GENDA
N° Légion Ter.
Compagnie de la Dordogne.
Section de Nontron.
Brigade de Villars.
N° 210/2.

OBJET
Carnet changement de résidence.

PROCÈS-VERBAL DE DÉCLARATION	VALEUR APPROXIMATIVE de l'objet trouvé	REMISE AU PROPRIÉTAIRE OU A L'INVENTEUR	ÉMARGEMENT ou TIMBRES FISCAUX
<p>17 MAI 1958, 19</p> <p>M. <i>Coussi Antoine</i></p> <p>demeurant aux <i>Carrières de Ternant</i></p> <p>nous a <i>déclaré</i> pour être tenu à la disposition de son propriétaire <i>l'objet</i> désigné ci-dessous, trouvé <i>chez</i> par lui</p> <p>le <i>12 Mai</i> 1958</p> <p>DESIGNATION <i>1 chien Montie Loup, couleur noire, pattes jaunes</i></p> <p>Le Déclarant. <i>Coussi</i></p> <p>Le Maire (2) <i>[Signature]</i></p> <p>Le Commissaire de Police</p>	francs	<p>déclaré par M⁽¹⁾</p> <p>contre lui a été remis le <i>31 MAI 1958</i></p> <p>Non jet désigné ci-contre le</p> <p>Le Maire Le Commissaire</p>	<p>Reçu l'objet désigné ci-contre</p> <p>(Signature)</p> <p><i>Le patron qui habite à la Trappe, s'occupe de l'élevage de chiens de garde, M. de la Trappe, s'occupe de l'élevage de chiens de garde.</i></p> <p>N° <i>[Signature]</i></p> <p>Timbre</p>

(1) Nom, prénom profession.
(2) Rayer les indications inutiles.

école Condat sur Trincou année scolaire 1976/1977

Avril 1977



Annie
Leygue

Ces 22 élèves ont été parmi les derniers à faire leur année scolaire sur les bancs de l'école de Condat.

En 1974, le Conseil municipal constatant qu'il ne reste que 5 enfants habitant la commune, décide de fermer l'école. Pourtant, à la rentrée suivante, la classe maternelle est créée à Champagnac et une classe sera accueillie à Condat pour 4 ans avant fermeture définitive en 1978.

Les logements des instituteurs ainsi que l'emplacement des classes sont transformés et loués: « l'école du bas » en premier puis « l'école du haut » dont une partie sera utilisée pour aménager la Salle des Fêtes, et plus tard des salles communales à l'étage.

Les enfants de Condat ont fréquenté ensuite majoritairement Champagnac mais aussi Brantôme ou La Chapelle Faucher. Après 1982, le taux des naissances n'a cessé d'augmenter et s'est stabilisé aujourd'hui.

Après un travail d'une année entre élus de la commission scolaire des 2 communes, les dépenses imputées aux uns et aux autres ont pu être déterminées. Cependant, il est apparu au fil du temps qu'il valait mieux créer un regroupement pédagogique concentré, officiel, incluant la Commune de Cantillac.

Le regroupement dit des « Trois Rivières » (Dronne, Côte, Trincou) a vu le jour en accord avec les autorités de l'Inspection Académique. Des règlements précis sur l'accueil des élèves permettent de maintenir les effectifs et de payer uniquement pour les enfants qui sont scolarisés à Champagnac (notre école de rattachement), proportionnellement au nombre d'élèves de la commune.



Signature en 2009





Mars 1977

Voyage au Liorant

Regroupement
Pédagogique
Champagnac et
Condat



Voyage d'une journée organisé avec d'autres écoles du secteur : en bus jusqu'à Thiviers et en train jusqu'au pied de la station. Il y avait encore assez de neige pour faire de la luge !
Beaux souvenirs que certains évoquent encore en riant.....

37 ans plus tard....



*Séjour découverte
d'une semaine pour
2 classes du*

« Regroupement Pédagogique
des Trois Rivières »

*Élèves de Champagnac,
Condat et Cantillac*

Juin 2014

